

Pérignat-ès-Allier

Le village qui Inspire !



NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORTS • DES ÉLUS ATTENDENT LE BUS...

Le Mag

N° 31 • Décembre 2025

Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54

Courriel : mairie.perignat@gmail.com
site internet : www.perignat-es-allier.fr

● Horaires d'ouverture au public

Lundi	-	-
Mardi	9 H - 12 H	-
Mercredi	9 H - 12 H	-
Jeudi	9 H - 12 H	-
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

● Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française doivent obligatoirement s'inscrire sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Pensez à apporter le livret de famille et la carte d'identité.



● Agence postale

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 14h, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres. Pour tout retrait de colis ou lettres, merci de présenter votre avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant pas venir, merci de fournir une autorisation, à remplir au dos de l'avis de passage. Pour les entreprises, merci de fournir un extrait de KBIS ainsi qu'une pièce d'identité. L'agence postale de Pérignat ne prend pas les colis de type « Relais Colis », « Mondial Relay », « UPS », « Pickup TNT », etc. Seuls sont acceptés les colis « Colissimo ».

Etat civil - Deuxième semestre 2025

Bienvenue à

Alma DA SILVA, née le 13 septembre 2025

Luca BONNET, né le 21 septembre 2025

Valentine, Christine, Mado VOQUER, née le 12 novembre 2025

Naïa CUNHA, née le 26 novembre 2025

Ils se sont dit « Oui »

Rémy, Jacques CACHON & Cindy SCIORTINO, le 3 juillet 2025

Martin DARRAS-GIRAUT & Lucie HERBERT, le 26 juillet 2025

Aymeric FONSECA & Aléna GUIGNABODET, le 5 décembre 2025

Ils nous ont quittés

Christian, Louis, Hubert COUBRET, le 2 avril 2025

Denise, Léocadie, Julienne LEVEAU, le 12 juin 2025

Claude, Adrien PORTAS, le 10 juillet 2025

Giovanni CALDART, le 30 août 2025

Andrée, Mauricette MAILLIERE, le 18 septembre 2025

Roger, Maurice CELLARIER, le 14 octobre 2025

Roger PICARD, le 7 décembre 2025

- 2-3 - Mairie - Etat civil - Edito
- 4-5 - Conseils municipaux
- 6 - Actualités
- 7 - Dératisation - Restauration de l'église
- 8 - Travaux
- 9 - Chemin de la Garde - Habitat léger
- 10 - ZAC multisites
- 11 - Habitat - aides et accompagnement
- 12-13 - Mobilités - Transports - SMTC

- 14-15 - MARPA
- 16-17 - CCAS - prévention santé
- 18-19 - Enfance/jeunesse : club ados - ALSH
- 20-21 - Enfance/jeunesse : Ecoles
- 22-23 - Médiathèque
- 24-25 - Résidence d'artistes - école de musique
- 26-27 - Culture - Pays d'Art et d'Histoire
- 28-35 - Associations - Sports
- 36 - SBA - Collecte des déchets



Le climat change. Vite, trop vite... Ce n'est désormais plus un scoop ni une question et seuls quelques individus et leurs obscurs affidés, à l'argumentaire aussi irresponsables que leurs intentions, se singularisent encore à remettre en question cet état de fait désormais indiscutable. Le climat change, c'est un fait. Mais les temps changent aussi. Moins vite, mais changent quand même. Je veux pour illustrer cette assertion évoquer le bouleversement que constitue la connexion de notre commune au réseau Inspire mis en place le 20 décembre dernier. Avec 29 trajets journaliers, Pérignat entre désormais dans le cercle des communes desservies par les transports en commun cadencés et peut donc offrir à ses habitants et habitantes une forme de mobilité en phase avec les enjeux du 21^{ème} siècle. Bien sûr, ce sont surtout des trajets autour de la Métropole mais dans la mesure où ceux-ci sont très nombreux, c'est pour nous l'occasion de tester notre capacité à saisir les opportunités du moment pour changer nos habitudes et agir individuellement sur une des causes importantes du dérèglement climatique : les émissions de gaz à effet de serre en lien avec les déplacements automobiles. Loin de moi l'idée de rejeter totalement l'intérêt de la voiture individuelle, laquelle a bien évidemment tout son intérêt dans bon nombre de déplacements, mais, par cet exemple, je souhaite simplement mettre en avant les choix simples et accessibles auxquels nous devons maintenant absolument réfléchir pour nous déplacer, aller au travail, chez le médecin, voir des amis, au spectacle... Voiture individuelle ou transports collectifs, c'est désormais un choix possible. Et la gratuité des transports le week-end est un levier supplémentaire pour tester notre capacité au changement.

Cet aboutissement attendu d'un long travail collectif et le caractère particulier que revêt ce dernier édito du mandat me conduisent à saisir cette question essentielle de la mobilité et de ses conséquences pour attirer votre attention sur quelques-uns des leviers fondamentaux d'une action municipale : la détermination, l'opiniâtreté et le faire ensemble. Ne jamais se résigner, ne rien lâcher, utiliser le plus souvent possible la force du groupe et ses singularités individuelles pour enrichir un projet et le faire aboutir sont des ingrédients primordiaux d'une dynamique collective au service de la vie du village.

Et surtout oser ! Oser mettre sur la table un sujet délicat, oser bousculer les habitudes, repousser les limites et sortir des sentiers battus, oser se faire entendre dans des sphères qui semblent inaccessibles, oser prendre la parole pour proposer un point de vue singulier, oser aussi tendre la main à des personnes ou à des groupes habituellement rejetés ou injustement stigmatisés. C'est sur ce dernier

point que je veux arrêter cette énumération, qui bien sûr n'est absolument pas exhaustive. Car, s'il est un fil rouge que je revendique pour qualifier l'orientation de notre action municipale tout au long de ces années, c'est bien celui-là, celui de la main tendue comme un signal de notre ouverture d'esprit et de notre volonté de faire ensemble. C'est sur cette base que nous avons toujours avancé pour faire partager notre conception du développement du village et plus largement pour contribuer à l'évolution de notre société.

Dans un cadre résolument humaniste et respectueux des composantes de notre planète, oser tendre la main à la différence est essentiel. Oser tendre la main à la différence pour la regarder non pas comme une source potentielle de conflit, d'insécurité ou de malaise mais comme une vraie ouverture vers des univers à découvrir, pour élargir notre champ de vision, pour fabriquer ensemble un horizon des possibles désirable, un horizon plus vaste et enrichi par nos singularités à toutes et à tous.

Maire aujourd’hui, citoyen lambda demain et Pérignatois toujours, dans la période assez sombre et chaotique que notre pays traverse actuellement, j’ose imaginer un monde de demain appuyé sur ce socle fondamental du respect de l’autre, un monde bienveillant, protecteur et apaisé, un monde fait d’égalité et de juste partage des richesses entre toutes et tous. Un monde où chacune et chacun trouveront la place à laquelle il ou elle aspire tout en faisant une place à l’autre, humain comme animal ou végétal, un monde vivant que nous aurons plaisir à transmettre aux générations futures.

Aussi, en cette période de fêtes propice aux rencontres, aux échanges et aux souhaits, je vous invite à sortir des sentiers battus d'une communication grand public trop souvent alarmiste, univoque et abusivement dévoyée. Je vous invite également à faire un pas de côté pour oser s'affranchir des règles délétères d'un modèle à bout de souffle.

Pour oser en inventer un autre, altruiste, chatoyant et généreux où la joie de vivre le disputera à l'envie de faire ensemble au service du bien commun.

Dans le droit fil de toutes ces années de mandat, denses, exigeantes voire accaparantes mais passionnantes aussi et surtout riches d'enseignement, oser, oser encore et toujours, sans jamais se résigner, c'est le leitmotiv que je vous propose pour l'avenir en vous souhaitant une excellente année 2026 !

Le Maire, Jean-Pierre Buche

Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

Conseil municipal du 10 Juillet 2025 :

- **Approbation du Conseil municipal du 22/05/2025.**

Voté à l'unanimité.

- **ZAC « Les Terrasses de l'Allier » : Approbation du Cahier des Charges de Cession des Terrains (CCCT) et son annexe Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales (CPAUPE),**

Voté à l'unanimité.

- **Demande de subvention « Accueil de résidences d'artistes à la mairie de Pérignat-ès-Allier », à hauteur de 80% des dépenses proposées.**

Voté à l'unanimité.

- **Budget - Admission en non-valeur.**

Voté à l'unanimité.

- **TE63 : Travaux d'enfouissement des réseaux TELE-COMS Chemin de la Garde.**

Voté à l'unanimité.

- **Classement et dénomination de voirie communale.**

Voté à l'unanimité.

- **Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité au service enfance jeunesse.**

Voté à l'unanimité.

- **Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité. Services techniques et plate-forme de broyage.**

Voté à l'unanimité.

- **Convention de partenariat - Zone Pilote d'Habitat - Quartier de La Tiolle.**

Voté à l'unanimité.

- **SIAREC : Convention de groupement de commandes pour les travaux du Chemin de la Garde.**

Voté à l'unanimité.

- **Avis - Modification simplifiée n°1 du PLUH de Billom Communauté.**

Voté à l'unanimité.

- **Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de Billom Communauté dans le cadre d'un accord local.**

Voté à l'unanimité.

- **Rapport d'activités 2024 Billom Communauté.**

- **SIAVA : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif - Année 2024.**

Conseil municipal du 18 Septembre 2025 :

- **Approbation de PV du conseil municipal du 10/07/2025.**

Voté à l'unanimité.

- **ZAC multisites « Les Terrasses de l'Allier » : approbation du compte-rendu annuel du concédant.**

Voté à l'unanimité.

- **Budget : décision modificative N°1, relative à l'achat de la parcelle AE 12.**

Voté à l'unanimité.

- **Rachat de la parcelle AE 130 à l'Etablissement public foncier (EPF) Auvergne.**

Voté à l'unanimité.

- **Vente du lot n°3 dans le Lotissement Le Bois du Torre.**

Voté à l'unanimité.

- **Approbation du rachat des biens de l'EPF Auvergne par un Tiers acquéreur pour le projet d'aménagement des Terrasses de l'Allier.**

Voté à l'unanimité.

- **TE63 : Réfection câblage suite vandalisme rue de la Sûchère : participation de la commune : 7000 € sur un coût total de 16800 €.**

Voté à l'unanimité.

- **Vente de la parcelle communale AD 238 en vue de permettre la vente de la parcelle AD 240.**

Voté à l'unanimité.

- **Actualisation de la demande de subvention pour le projet de "Mise en place de résidences d'artistes au**

cœur du Val d'Allier".

- **Voté à l'unanimité.**

● Crédit d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité au service technique.

Voté à l'unanimité.

- **Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs 2025.**

Voté à l'unanimité.

- **Convention de partenariat avec Band'ana 63 pour l'animation des commémorations.**

Voté à l'unanimité.

- **Indemnité horaire pour travaux supplémentaires au-delà de 25h/semaine.**

Voté à l'unanimité.

- **SMEA DE LA BASSE LIMAGNE - SIAREC : Commande publique : Groupement de commandes** en vue de la passation d'un marché accord cadre travaux à marchés subséquents pour les travaux d'eau potable, travaux d'assainissement des eaux usées et travaux d'assainissement des eaux pluviales.

Voté à l'unanimité.

- **GRDF - Redevance d'occupation du domaine public 2025 :**

Voté à l'unanimité.

- **Décision du conseil municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.**

Voté à l'unanimité.

Bulletin municipal d'information de Pérignat-ès-Allier – Décembre 2025

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche

Rédaction et mise en page : commission « Lien avec les habitants »

Tirage : 800 exemplaires - Imprimerie Cavanat, 63160 Billom

Conseil municipal du 16 Octobre 2025 :

- Présentation du bilan de la saison culturelle 2025 et perspectives année 2026.
- Approbation du PV du Conseil municipal du 18/09/2025 : **Voté à l'unanimité**.
- Budget : Décision modificative n°2 : pour faire face au remplacement d'agents en maladie. **Voté à l'unanimité**.
- Acquisition parcelle AD 174, **Voté à l'unanimité**.
- Attribution subvention exceptionnelle aux associations : subvention d'investissement. **Voté à l'unanimité**.
- Attribution subvention exceptionnelle section culture de l'Amicale Laïque suite à une sollicitation exceptionnelle de la mairie conformément à la convention. **Voté à l'unanimité**.
- Adhésion Mond'Arverne Communauté au SMTC-AC. **Voté à l'unanimité**.
- Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. **Voté à l'unanimité**.
- Renouvellement de la Convention de partenariat avec La Poste, pour une durée de 9 ans. **Voté à l'unanimité**
- Demande de subvention LEADER Appel à Projet « Attractivité » : **14 voix pour, 1 abstention**.
- Demande de subvention LEADER Appel à Projet « Economie de demain » : **12 voix pour, 3 abstentions**.
- Demande de subvention LEADER Appel à Projet « Tourisme » : **12 voix pour, 3 abstentions**.
- Habitat léger : convention de partenariat avec le Département : **14 voix pour, 1 abstention**.
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde : **Voté à l'unanimité**.
- Convention de mise à disposition de matériel du SVOM dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde : **Voté à l'unanimité**.
- Mise en place de la tarification sociale des cantines scolaires : **Voté à l'unanimité**.

Conseil municipal du 13 Novembre 2025 :

- Autorisation de garantie pour le remboursement d'un prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts pour l'opération Rue du Bruchet d'Auvergne Habitat. **11 voix pour, 4 abstentions**.
- Approbation du PV du Conseil municipal du 16/10/2025. **Voté à l'unanimité**.
- Budget : Décision modificative n°3 : Opération pour les travaux de VRD d'Habitat léger : **14 voix pour, 1 contre**.
- Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité au service enfance jeunesse et au service technique : **Voté à l'unanimité**.
- Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs : **Voté à l'unanimité**.
- Classement et dénomination de voirie communale pour le lotissement communal « Croix Marine » : pour des raisons administratives, le nom initial doit être conservé. **14 voix pour, 1 contre**.
- Classement et dénomination de voirie communale pour le lotissement « Le Jardin de la Tiolle » : **Voté à l'unanimité**.
- Vente du lot n°4 dans le lotissement communal « Croix Marine ». **Voté à l'unanimité**.
- Actualisation de la demande de subvention LEADER pour le projet « Economie de demain » **14 voix pour, 1 abstention**.
- Actualisation de la demande de subvention LEADER pour le projet « Tourisme ». **14 voix pour, 1 abstention**.
- Renouvellement de la convention pour la garde des animaux capturés dans le cadre de la fourrière. **Voté à l'unanimité**.
- Modification statuts du SMEA de la Basse-Limagne : ajout de délégués suppléants à chaque titulaire. **Voté à l'unanimité**.
- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable - Exercice 2024

Conseil municipal du 11 Décembre 2025 :

- Approbation du PV du Conseil municipal du 13/11/2025. **Voté à l'unanimité**.
- Zone d'Aménagement Concerté « Les Terrasses de l'Allier » : Délibération autorisant le versement d'une participation de l'aménageur Conceptions urbaines à la commune : 100 000 €, soit 1 tiers du montant total qui sera versé sur la durée du projet. **Voté à l'unanimité**.
- Participation à la protection sociale complémentaire au titre du risque "Santé" : à destination des agents communaux. **Voté à l'unanimité**.
- Délibération pour le mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme dans le cadre de la mise en concurrence des contrats d'assurance des risques statutaires : **Voté à l'unanimité**.
- Vote des tarifs municipaux 2026. **Voté à l'unanimité**.
- Actualisation de la demande de subvention LEADER pour le projet « Culture » : suppression de l'Ecotaxe dans le plan de financement. **Voté à l'unanimité**.

Un passage qui nous en fait voir de toutes les couleurs...

Beaucoup de Pérignatoises et de Pérignatois nous ont témoigné leur surprise et leurs interrogations après la réalisation de la signalétique peinte sur plusieurs endroits de l'avenue de l'Allier. Celle-ci est le résultat des échanges que nous avons eus avec les professionnels de la sécurité routière en agglomération, notamment des services des routes du Département, lesquels nous ont accompagnés et conseillés pour décider des aménagements à réaliser pour ralentir la circulation, apaiser le trafic et améliorer la sécurité dans la traversée du village. Parmi ces aménagements, c'est le passage arc-en-ciel qui a le plus interpellé. Beaucoup l'ont trouvé original, décoratif et sécurisant aussi car il attire plus l'attention des automobilistes. Mais, au-delà de ces appréciations qui touchent à l'embellissement et aux questions de sécurité, nous voulions « signaler » que nous souhaitions aussi, avec cette démarche, mettre l'accent sur notre volonté politique communale d'inclusion, une volonté que nous désirons afficher chaque fois que nous en avons l'occasion.



En effet, respecter les différences, qu'elles soient liées à notre genre, à nos origines, à nos choix de vie ou tout simplement à notre aspect physique ou vestimentaire, c'est le fil rouge qui nous sert de repère, un fil auquel nous sommes attachés, un lien qui doit nous libérer aussi de nos préjugés et dont on espère qu'il nous reliera tous. Si les dégradations intolérables qu'ont réalisées des individus au comportement tout aussi intolérables ont été difficiles à vivre, les réactions d'indignation qu'elles ont suscitées chez de nombreux Pérignatoises et Pérignatois, comme les témoignages de solidarité et d'adhésion au contenu du message que nous avons diffusé en réaction à ces dégradations, sont un réel encouragement à continuer sur cette voie. La fierté d'habiter Pérignat exprimée lors de leur mariage par un jeune couple de Pérignatois en est une dernière illustration, vraiment appréciable et appréciée. Nous la souhaitons représentative de l'évolution des mentalités sur ce sujet essentiel du respect des différences et de l'altérité.

Violences faites aux femmes

En 2024, les forces de sécurité intérieure ont enregistré :

- 107 victimes de féminicides,
- 270 victimes de tentatives de féminicides,
- 906 femmes victimes de (tentatives de) suicides suite au harcèlement par (ex-)conjoint.

Au total, 1 283 femmes ont été victimes de (tentatives de) féminicides au sein du couple, directs ou indirects en 2024.

Le nombre de **femmes âgées de 18 ans et plus** qui, en 2023, ont été **victimes de violences physiques, verbales ou psychologiques et/ou sexuelles au sein du couple**, est estimé à **376 000 femmes**.

Cette estimation est extraite des résultats de l'enquête de victimisation "Vécu et ressenti en matière de sécurité" du SSMSI, réalisée en 2024.

Ce sujet qui, hélas, revient trop souvent dans l'actualité, mérite toute notre attention. C'est la raison pour laquelle le maire a signé une tribune proposée par le collectif FNSF

(Fédération Nationale Solidarité Femmes). Il s'agit de faire évoluer l'article 212 du Code civil, lu lors d'un acte de mariage en mairie, pour attirer l'attention des futurs époux sur la nécessité absolue de prendre en considération le respect que les hommes doivent aux femmes, à toutes les femmes. Ainsi, de « **Les époux se doivent mutuellement secours, fidélité et assistance** », il évoluerait vers « **Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance, et s'engagent à vivre leur union sans aucune forme de violence** ».

Certes, le geste peut paraître très symbolique mais il n'est pas inutile à nos yeux. En effet, il prend appui sur la parcelle de responsabilité que nous avons tous dans cette situation inacceptable et insupportable, et la part, si petite soit-elle, que nous pouvons prendre pour essayer d'aller vers une égalité homme-femme attendue et incontournable, socle d'une société juste et respectueuse de toutes et tous.

Beaucoup trop de rats !

De nombreux autres habitants nous l'ont signalé et nos services techniques l'ont constaté, la population de rats a considérablement augmenté ces derniers mois, particulièrement dans le bourg. Nous sommes préoccupés par le développement important de ces rongeurs sur l'ensemble du village. Outre les dégâts et les nuisances qu'ils provoquent, c'est surtout le sentiment d'insalubrité qu'ils véhiculent qui nous interpelle. Même si ce constat n'est pas rassurant, de très nombreuses communes sont touchées par cet état de fait.

Depuis bien longtemps, nous avons un contrat de dératisation avec une entreprise, laquelle intervient deux fois par an sur l'ensemble de la commune, particulièrement dans le réseau d'égout, et, ponctuellement, à notre demande, lorsque des situations particulières sont constatées. Les employés communaux interviennent également avec un stock de raticide dont ils ont été équipés.

Malgré ces dispositions, nous rencontrons des difficultés, cette année, à contenir la population de rats. Nous en avons discuté avec les professionnels et plusieurs raisons nous ont été évoquées pour essayer d'expliquer ce phénomène :

- L'accoutumance aux matières actives des raticides utilisées. En effet, même si ces dernières sont modifiées ou évoluent régulièrement, il semble que les rats développent de plus en plus rapidement des résistances aux produits.
- L'abondance de la nourriture et la présence de lieux encombrés ou insuffisamment nettoyés, deux

paramètres qui constituent des foyers potentiels de développement importants.

- La difficulté à couvrir certains lieux sans s'exposer au risque de mettre en contact les personnes, notamment les enfants et surtout les animaux domestiques, ce qui pourrait entraîner une ingestion accidentelle. Ceci étant dit, et afin d'essayer d'enrayer cette surpopulation, nous avons demandé à notre prestataire d'augmenter le nombre de passages en veillant bien à alimenter en appâts les différents sites de la commune, notamment les plus fréquentés, jusqu'à ce que ceux-ci ne soient plus touchés.

Nous avons également demandé à nos services techniques de renforcer leur vigilance.

Outre l'utilisation de raticide adapté (le Brodifacoum, sous forme de plaquette enfermée dans une pochette transparente, semble être la matière active la plus efficace), nous invitons l'ensemble des habitants du village à veiller au bon entretien de leurs dépendances particulièrement celles où sont rangés les stocks d'aliments pour les animaux domestiques (chiens, chats ou volailles). De plus, l'accumulation d'objets non utilisés et qui ne sont pas déplacés constituent également des caches très propices au développement des rongeurs car ils ne sont pas dérangés. Cette prolifération est peut-être l'occasion pour chacun de nous de se débarrasser des objets qui encombrent nos remises et de faire un grand nettoyage.

En conjuguant nos efforts, nous serons plus efficaces. La salubrité du village, c'est l'affaire de tous.

Restauration de notre église

Comme nous l'avions évoqué dans un précédent bulletin, nous avons fait réaliser une étude très complète dans la perspective de procéder à des travaux de restauration sur l'église Sainte Agathe, laquelle constitue une des pièces maîtresses du patrimoine bâti communal. Le cabinet d'architectes ACA nous a accompagné dans cette démarche qui s'est achevée en 2024 et à la suite de laquelle nous avons transmis les résultats aux services de la DRAC, ceci pour avoir en retour un avis formel, lequel constituait une étape obligatoire pour aller plus loin. Nous avons obtenu cet avis mais il a été suivi d'une bien mauvaise nouvelle pour notre budget. En effet, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, qui devaient nous attribuer une subvention en complément de celle de l'Etat, nous ont signifié qu'ils n'honoreraient pas cet engagement en raison des difficultés budgétaires de leurs structures

respectives. Nous sommes donc passés d'un niveau de subvention annoncé à plus de 90 % à 40%, ce qui a représenté une recette en moins de 32 911,38 €. Nous avons malgré tout demandé au cabinet ACA de continuer leur accompagnement afin de nous proposer des hypothèses de phasage possibles des différentes étapes de restauration, hypothèses à envisager en lien avec les possibilités budgétaires à venir de la commune et les possibilités de mobilisation de donateurs potentiels par l'association « Patrimoine et mémoire de Pérignat ».

Sur la base de ces hypothèses, nous avons déposé des dossiers de subventions, mais eu égard aux aléas que nous avons vécus avec les financeurs institutionnels, nous allons attendre l'aboutissement de ces demandes et la certitude d'en bénéficier pour envisager une prochaine étape.

Avancement des travaux, Le point avec Bernard Léon, adjoint aux travaux



Dans le dernier Bulletin Municipal, nous étions réservés sur les travaux ENEDIS à terminer dans les quartiers :

- Rond-point de St Bonnet - Rue st Laurent
- Rond-point de l'épouvantail – Chemin des Jardins
- Rue de la Chareyre basse depuis rue de la Tiolle jusqu'à l'Ecopole
- Traversée de la rue de la Roche Noire – Rue de la Plagnol : pose du nouveau transformateur
- Rue du 11 novembre - Rue de la Résistance : Le nouveau Transformateur a été posé et raccordé ainsi que les armoires Moyenne Tension 20 kV.

Le réseau 20 kV est sous tension dans tous ces appareils. Il reste la mise en phases à faire dans le cadre du transfert de charge entre les deux transformateurs de la rue de la Plagnol. Tout ceci étant en ordre de marche, tous les supports devenus inutiles seront déposés entre fin décembre

et début janvier (promesse ENEDIS).

Resteront impactées momentanément par les travaux d'aménagement les rues de la Plagnol, de La Roche Noire, le Chemin « sans Nom », devenu depuis le dernier conseil municipal rue des Jardins de la Tiolle, la rue de la Chareyre Basse. Outre la fin de l'enfouissement des réseaux, trois chantiers sont en cours : la ZAC des Terrasses de l'Allier au Sud, la construction de 9 maisons en bande pour le compte d'Assemblia (6 en location, 3 en accession à propriété) au Nord du lotissement des Géraniums, 4 lots libres autour de la maison Ducros (qui sera conservée) et 4 lots libres à l'Est de la rue de la Roche Noire. Ainsi dans tous ces quartiers, il restera, je n'ai aucun doute, quelques « dégâts collatéraux » que nous nous efforcerons de reprendre et nous en profiterons pour terminer notre campagne de nids de poule.



Circulation et Stationnement Avenue de l'Allier

Si nous ne maîtrisons pas l'évolution de la circulation transitaire dans l'axe principal du village, malgré de très nombreuses démarches engagées dans ce sens tant par la municipalité que par l'association « Déviation de Péignat, en revanche, nous, habitants de la commune, devons nous imposer une certaine discipline.

En effet, au-delà de la vitesse dans toutes les rues, il y a aussi les stationnements que certains d'entre nous prennent avec un peu trop de légèreté et qui rendent, tant aux piétons qu'aux conducteurs la circulation difficile et dangereuse !

Par exemple, sur le petit square au croisement de la Rue du Gazou et de l'Avenue de l'Allier, malgré un Zébra au sol et des emplacements identifiés, le stationnement était devenu empirique et dangereux. Nous avons fait, avec Mr Touret, un échange de terrain et avons créé à moins de 100 mètres, rue des Suides, un parking d'une

quinzaine de places. Nous avons ensuite posé des gabions, construits par les agents de la commune. Ils permettent désormais d'empêcher le stationnement sauvage et surtout de faciliter la circulation des piétons, notamment avec des poussettes.



Enfin, la dernière grosse tranche de travaux commencera dès le début de la nouvelle année. Il s'agit de la réfection totale du Chemin de la Garde qui mériterait bien de porter, par la suite, le nom de « Rue » ! Celle-ci a été conçue en concertation avec les riverains.

Il s'agit de reprendre la chaussée et les bas-côtés dans

leur intégralité, enfouir toutes les lignes et branchements aériens (Électricité basse tension, éclairage public avec remplacements des lampadaires, fibre Orange), reprendre si possible les assainissements non collectifs et réduire, par la création de réserves souterraines, le ruissellement des eaux pluviales... Vaste programme !

Tous ces travaux seront les derniers pour l'équipe municipale sortante, une page va se tourner et la prochaine a encore du pain sur la planche. Nous lui souhaitons bon courage et une pleine réussite !

...à chacun son tour, bonne chance à elle !

Point d'étape : Chemin de la Garde

Le projet d'aménagement du chemin de la Garde se poursuit dans le cadre de la démarche globale d'aménagement de bourg conduite par la commune. Cette rue au fort dénivelé fait aujourd'hui l'objet d'un travail architectural et paysager mené avec l'agence Fabriques, sous la direction de l'architecte paysagiste Pierre Janin. Les travaux sur les réseaux ont débuté par les marquages au sol mi-décembre, avec un léger décalage par rapport au calendrier initial, lié à la signature des marchés.

L'étude menée avec Fabriques permet d'introduire un système innovant de gestion des eaux pluviales, adapté à la topographie du site et aux enjeux de résilience climatique. Le projet s'appuie sur une hydrologie régénérative visant à maîtriser le ruissellement, préserver les sols et limiter l'évapotranspiration. Plusieurs dispositifs seront mis en œuvre : puits d'infiltration, noues de rétention et infiltration in situ, modélisés du terrain permettant de ralentir les flux d'eau. Cette méthode, conçue pour réduire la pression sur les réseaux et sécuriser le bourg en cas d'épisodes pluvieux intenses, pourra servir de modèle pour d'autres rues de la commune.

L'aménagement comprend également une démarche de

végétalisation renforcée. Le choix d'essences adaptées, la création de noues plantées et l'installation de micro-espaces verts contribueront à la biodiversité et au rafraîchissement de la rue. Des bancs intégrés aux noues et aux murs de soutènement amélioreront le cadre de vie, favoriseront les usages quotidiens et renforceront la convivialité.

Pour mener à bien cette opération, la commune a obtenu plusieurs financements significatifs : 74 000 euros du Fond Vert, 107 000 euros de fonds européens FEDER, ainsi que 20 000 euros de la Région dédiés aux aménagements publics favorisant la convivialité. Une nouvelle demande de subvention au titre de la DETR sera déposée afin d'atteindre, si possible, un taux global de financement de 74 %. L'achèvement des travaux est prévu pour 2026.

Le chemin de la Garde constitue ainsi un premier jalon dans une vision à long terme : traiter durablement les problèmes d'écoulement des eaux, améliorer le confort des habitants et engager un modèle d'aménagement réproductible pour l'ensemble du village.

Projet d'habitat léger à Champmot : un hameau expérimental

Depuis 2023, Pérignat-sur-Allier explore les formes d'habitat léger et réversible pour répondre aux besoins de logement tout en limitant l'impact foncier. Cette réflexion, élargie en 2024 avec Billom Communauté et les collectifs Rural Combo et Le Pari des Mutations Urbaines, a conduit à retenir Champmot, ancienne friche de carrière au sein de l'Écopôle du Val d'Allier, comme site pilote. Une convention avec le SEAT permet d'y aménager temporairement 6 000 m² pour un hameau léger.

Le projet propose une nouvelle manière d'habiter : éco-logique, accessible et participative. Il vise des personnes portant des activités liées à l'Écopôle (éducation à l'environnement, artisanat, agriculture durable, médiation, circularité des matériaux). Le sol et le bâti étant dissociés, les loyers resteront abordables.

La commune a confié au collectif LAO la conception du permis d'aménager et du bâtiment commun. Le hameau comprendra trois emplacements pour habitats réversibles et un bâtiment partagé : buanderie, sanitaires PMR, cuisine, chambre d'amis, bureau mutualisé et salle commune destinée aussi aux actions du SEAT. Un verger conservatoire et un aménagement paysager compléteront l'ensemble. Une association assurera ensuite la gestion collective avec la commune et le SEAT.

Le projet sera co-construit avec l'association Hameaux Légers via un appel à candidatures, des réunions publiques et des ateliers participatifs. La gouvernance associera habitants et partenaires techniques.

L'aménagement privilégie la sobriété : absence de béton et d'imperméabilisation, matériaux biosourcés ou de réemploi, gestion économe de l'eau et de l'énergie.

Les travaux sont prévus d'octobre à décembre 2025, avant une mise en fonctionnement fin 2025. L'accueil des porteurs de projet et la construction des premiers habitats interviendront en 2026.

Matinée de plantation d'automne

La matinée de plantation organisée à l'Écopôle a rencontré un vif succès. Une vingtaine de participants ont contribué à la création d'un verger conservatoire composé de nombreuses variétés de pommiers, dans une démarche à la fois pédagogique et patrimoniale. La matinée s'est poursuivie autour d'un vin chaud et d'un jus de pomme chaud. Une nouvelle matinée de plantation sera programmée au printemps.

La ZAC des Terrasses de l'Allier en questions-réponses

Le secteur Sud de la commune connaît un développement assez intense ces derniers temps. La vente de terrains à bâtir, consécutive à une succession et représentant près de 10 000 m² sur trois parcelles, conjuguée au projet d'aménagement porté par Conceptions Urbaines et Auvergne Habitat, est à l'origine de cette évolution urbaine sensible du village. Tout ceci a suscité de nombreuses et logiques interrogations, notamment pour les habitants voisins de ces projets. Nous avons essayé d'être le plus transparent possible sur ces aménagements en organisant des rendez-vous lors des permanences du maire les vendredi soir, mais aussi des réunions publiques spécifiques pour la ZAC. Le sujet a également été évoqué lors des apéros de quartier, et dernièrement avec un groupe d'habitants du domaine du croix, lequel avait demandé à être reçu en mairie. Ceci étant, avec l'engagement des travaux, des questions reviennent et il nous a paru utile de rappeler les principaux points abordés lors de ces temps d'information.

Pourquoi avoir fait une Zone d'Aménagement Concertée sur les terrains du Croix ?

Ce terrain est constructible depuis le POS (plan d'occupation des sols) de 1991. Il ne peut l'être que globalement c'est-à-dire que l'ensemble des parcelles doivent être aménagées en même temps. La mairie a été contactée courant 2022 par un aménageur qui voulait (et pouvait) y faire un lotissement. Comme nous l'avons expliqué dans les réunions publiques organisées sur ce sujet, nous voulions choisir les orientations d'aménagement plutôt que les subir. Nous avons donc décidé d'écrire un cahier des charges pour préciser les orientations attendues en matière de voirie, de nombre de lots, de circulations, d'espaces verts, d'aménagements périphériques, ... Et sur la base de ce cahier des charges, nous avons fait une consultation puis retenu parmi les candidatures déposées, un aménageur. Il s'agit de Conceptions Urbaines en partenariat avec Auvergne Habitat.

Y aura-t-il des connexions en termes de déplacements avec le lotissement du domaine du Croix ?

Il y aura uniquement des possibilités de connexions douces (piétonnes ou cyclistes). Aucune voirie ne permettra de rejoindre en voiture les deux opérations (Domaine du Croix vers Terrasses de l'Allier ou l'inverse).

Quel sera l'impact sur la circulation automobile ?

A la demande de la commune et des participants à la réunion publique du 4 juillet 2023, une étude modélisant les impacts sur la circulation a été réalisée. Bien évidemment, celle-ci montrait une augmentation du flux de véhicules mais sans impact significatif sur les conditions de trafic au quotidien. Ceci étant, cette progression, même modérée, renforce la volonté de la commune de réaliser des aménagements, temporaires dans un premier temps pour attendre l'achèvement des travaux et plus pérennes ensuite lorsque ceux-ci seront terminés.

Des aménagements de voirie sont-ils prévus ?

Outre les voiries prévues à l'intérieur du projet, un cheminement piéton sera aménagé pour relier la Charreyre Basse à la salle de sports dans de meilleures conditions de sécurité.

Cette page recense les principales interrogations qui nous ont été soumises mais bien évidemment nous sommes à votre disposition pour toutes précisions complémentaires. Une précision enfin qui a son importance : ce projet est le premier du département à avoir procédé à l'évaluation de l'impact carbone de ses travaux. La place du végétal, de la biodiversité et des déplacements doux a également fait l'objet d'une réflexion approfondie et innovante. A ce titre, la médaille d'argent lui a été attribuée au challenge de l'habitat innovant 2025 dans la catégorie « Territoires et Villes Durables ».

Il est prévu également de refaire la rue de la Charreyre Basse au droit de la ZAC aux frais de l'aménageur. La commune prendra à sa charge le réaménagement de la partie Nord ainsi que la rue sous la Torre. L'acquisition récente de la parcelle longeant cette dernière, après la salle de sport en direction de la RD1, devra ouvrir le champ des possibles et faciliter ce réaménagement.

La hauteur des constructions est-elle limitée ?

Oui, Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) limite les constructions du village à 10 mètres sous faiteage et dans tous les cas à un seul étage (R+1). Le cahier des charges de la ZAC reprend ces dispositions en les précisant. De plus, le cout de la construction et les choix des futurs habitants laissent penser que les maisons seront majoritairement de plain-pied.

Y aura-t-il des dispositions particulières en matière de distance d'implantation vis-à-vis des terrains situés à l'Ouest du domaine du Croix ?

Oui. Le PLUI permet une implantation en limite de propriété ce qui ne sera pas possible sur le périmètre de la ZAC puisque le règlement de cette dernière prévoit une distance minimale de 3,00 mètres entre la future construction et la limite séparative.

Y aura-t-il des logements sociaux ?

Oui, 16 logements sociaux sont prévus. Ils seront construits par Auvergne Habitat. 4 maisons sont prévues dans la phase 1 (au Sud, en cours actuellement) et 12 dans la deuxième phase (prévue pour fin 2026 - début 2027). Comme pour tous les autres logements, ils ne devront avoir qu'un seul étage et les places de stationnement seront réalisées à l'intérieur du projet.

Est-il possible de postuler pour bénéficier d'un logement en location ou en acquisition ?

Oui. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site des bailleurs sociaux du Puy-de-Dôme en tapant « ma demande de logement social ». Les premiers logements devraient être accessibles courant 2027.

Habitat – aides et accompagnement

• Amélioration de l'habitat

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, l'habitat dégradé, les aides possibles, un seul numéro : 04 73 42 30 72. Le service public RENOV'ACTIONS63 est là pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches ou vous orienter vers le bon interlocuteur et le dispositif qui correspondra à vos projets et vos ressources.

Site internet : www.renovactions63.fr



Par ailleurs, Billom Communauté, en partenariat avec l'ANAH, mène une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur ses 25 communes, pour la période novembre 2022 à novembre 2027.

SOLIHA est l'opérateur choisi par la Communauté de Communes pour **accompagner gratuitement** les propriétaires occupants (**sous conditions de ressources et selon éligibilité des travaux**) et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de travaux pour de la rénovation énergétique, de l'adaptation au handicap et/ou à l'autonomie, des travaux lourds sur de l'habitat insalubre ou encore la remise sur le marché de logements vacants.

Billom Communauté apporte des aides complémentaires à celles apportées à l'ANAH mais celles-ci ne sont mobilisables **que si votre projet est accompagné par SOLIHA**, financé par Billom Communauté et l'ANAH, et si vos travaux ne sont pas commencés avant étude du projet.



A partir de 2026, les permanences se tiendront exclusivement à BILLOM les 2èmes mercredis du mois, de 14h00 à 16h00, Salle de l'Angaud, Mairie de Billom : 14 janvier - 11 février - 11 mars - 8 avril - 20 mai - 10 juin - 8 juillet - 9 septembre - 14 octobre et 9 décembre

Vous pouvez consulter le calendrier à venir et prendre vos rendez-vous en ligne sur le site internet de Billom Communauté à www.billomcommunaute.fr.

• Habitat indigne

Vous êtes locataire d'un logement qui présente des désordres ne permettant pas d'en assurer la décence ou qui pourrait engendrer des risques pour la santé et la sécurité, vous pouvez faire un signalement auprès de l'ADIL (voir ci-après) afin que Billom Communauté mette en œuvre, à ses côtés, un dispositif de suivi (avec ses partenaires que sont la DDT, la CAF, l'ARS, la Maison des solidarités) auprès du propriétaire.

Pour rappel : tout bail locatif **doit obligatoirement être accompagné** des documents suivants : diagnostic de performance énergétique (DPE), constat de risque d'exposition au plomb (CREP), état de l'installation intérieure électrique, état de l'installation intérieur de gaz (cas échéant) et de l'état des risques et pollutions

• Permanences ADIL

L'Agence départementale d'information sur le logement du Puy-de-Dôme organise des permanences juridiques sur le territoire pour répondre à toutes vos questions en matière d'habitat. Il s'agit d'un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés relatifs : aux rapports locatifs, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, le voisinage ou encore la qualité de l'habitat.



Les permanences ont lieu tous les 4ème jeudis du mois de 9 h 00 à 12 h 00 (sauf juillet et août) et sans rendez-vous, exclusivement à la Maison des solidarités (Conseil départemental) à Billom.
Contact ADIL : 04 73 42 30 75

Sécurisation et aménagements avenue de l'Allier

• La commune poursuit l'amélioration de la sécurité sur l'avenue de l'Allier. Des rappels de la zone 30 ont été peints au sol et les passages piétons ont été entièrement repris. Des quadrillages ont également été réalisés aux intersections pour inciter les automobilistes à ralentir.

Les services techniques ont installé des gabions conçus et fabriqués par les agents municipaux. Ils permettent de limiter le stationnement sauvage et de sécuriser les voies piétonnes. D'autres installations suivront progressivement. Des panneaux incitant au ralentissement et encourageant le covoiturage ont également été posés.

• Un nouveau passage piéton, conforme aux normes d'accessibilité et décoré aux couleurs de l'arc-en-ciel, a été aménagé avec le soutien du Département. Il répond à un double objectif : renforcer la sécurité routière et rappeler l'importance du respect de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, dans leurs différences.



Schéma directeur cyclable de Billom Communauté.



Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable, des rangements pour vélos sont prévus sur la commune. Un abri couvert de quelques places a été installé en face du Bar Tabac, à proximité des commerces, du point de covoiturage et de l'arrêt autostop. Huit arceaux sont désormais accessibles librement. Éclairé par énergie solaire, l'abri facilite les déplacements matinaux et en soirée. Financé par Billom Communauté, avec un cofinancement de 80 % du dispositif Alvéole+ et du Département, cet équipement renforce l'offre locale en faveur des mobilités douces. Il va être suivi au printemps de l'installation de racks individuels en différents lieux de la commune. 3 boucles d'attaches ont également été fixées sur le mur de l'esplanade de la mairie.

Enfin, des réflexions portées par le cabinet Indigo, spécialiste des mobilités à vélo, sont en cours pour établir un tracé et un chiffrage pour la réalisation d'une piste cyclable entre Pérignat et Billom. Celle-ci devrait suivre le chemin romain et permettra de relier Billom en toute sécurité. Le volet opérationnel est normalement prévu pour 2027.

C.vélo : Vélo à assistance électrique en location longue durée :

Du fait de l'adhésion de la commune au SMTC (syndicat mixte des transports en commun), des vélos à assistance électrique sont disponibles à la location pour les Perignatois. Pour réserver un VAE, connaître les tarifs, les lieux et dates des permanences C.vélo, vous pourrez le faire sur le site <http://www.c-velo.fr/> ou directement à l'agence.

Pour vous abonner, accédez directement à la page : <https://www.c-velo.fr/abonnement-vld/>

Prochaines permanences C.Vélo à Pérignat :

- Mercredi 7 janvier de 9h30 à 11h30.
- Mardi 17 février de 17h00 à 19h00,
- Mercredi 8 avril de 9h30 à 11h30.
- Mardi 19 mai de 17h00 à 19h00,
- Mercredi 8 juillet de 9h30 à 11h30.
- Mardi 18 Aout de 17h00 à 19h00,
- Mercredi 7 octobre de 9h30 à 11h30,
- Mardi 17 novembre de 17h00 à 19h00.

Rendez-vous sous la Halle ou à la salle des associations, face à l'Eglise

Les bus arrivent à Pérignat en nombre

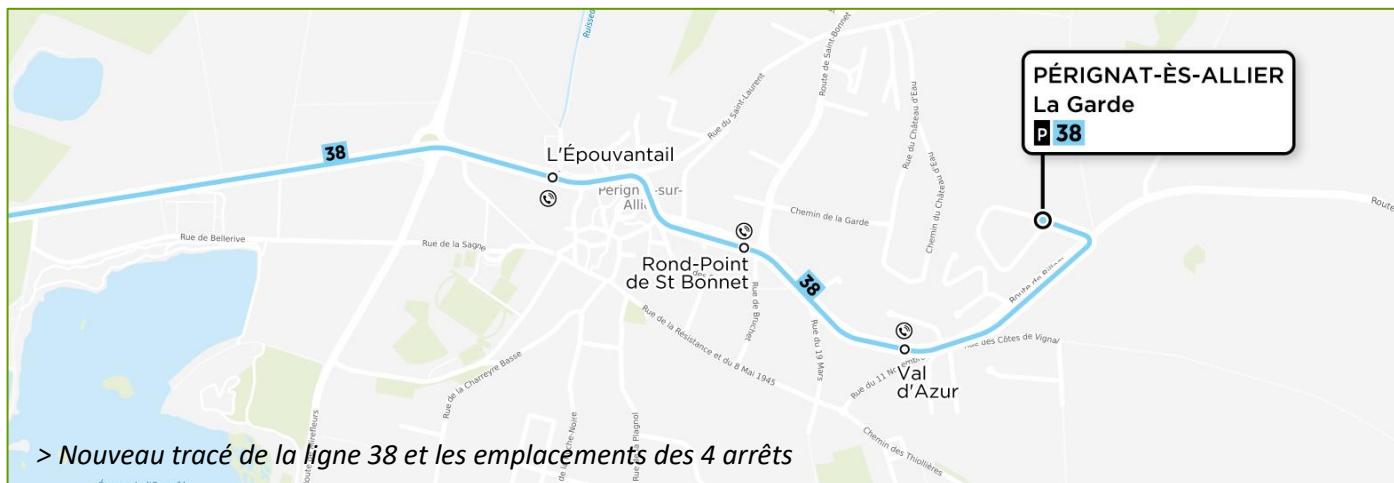
29 trajets journaliers, c'est la fréquence dont les Pérgnatois vont désormais bénéficier au départ de la commune avec 4 arrêts répartis sur l'artère principale qui traverse le village.

La mise en œuvre de ce déploiement très important dans le cadre du projet INSPIRE porté par le SMT (Syndicat Mixte des Transports en Commun) est une réelle satisfaction pour l'équipe municipale car c'est non seulement l'aboutissement attendu d'un très long travail, qui a commencé bien avant le précédent mandat, mais c'est aussi et surtout une formidable avancée pour les Pérignatois en matière de service public de transports. Extension du service public qui peut à présent nous interroger sur les alternatives possibles à la voiture individuelle pour nos déplacements en direction de l'agglomération clermontoise, lesquels sont les plus nombreux. Bien évidemment, ce service a un cout qui se traduit par une cotisation annuelle versée par la commune au SMT, dont nous sommes membre, mais aussi par le versement mobilité réalisé par les entreprises ou les structures Pérignatoises de plus de 11 salariés au moins (2% de la masse salariale). C'est un effort non négligeable mais qui se traduit désormais très concrètement dans l'amélioration conséquente de l'offre de services et par la même dans l'attractivité de

notre commune. Très concrètement, c'est peut-être l'opportunité de ne pas avoir deux voitures pour certains foyers, ce qui peut se traduire par une économie assez substantielle.

Nous espérons également que ce dispositif permettra de réduire le nombre de voitures qui traversent Pérignat. Un sujet qui a été abordé avec le SMTC, La Métropole et le Conseil Départemental. En effet, une réflexion a été engagée sur la réalisation possible de parkings aux deux entrées du village (Est et Ouest) afin d'inciter les usagers, venant du Billomois notamment, à prendre le bus à partir de Pérignat. Sur ce sujet toujours, le Conseil Départemental a engagé une étude assez conséquente sur la recherche d'itinéraires alternatifs et crédibles pour les camions afin de réduire sensiblement leur nombre en traverse du village. Celle-ci est arrivée à son terme et la mise en œuvre opérationnelle de ses préconisations devrait intervenir sur l'année 2026.

Réduire la place de la voiture individuelle sur les trajets courts et réguliers, diminuer son impact sur les gaz à effet de serre, améliorer la sécurité et la tranquillité dans le bourg, tels sont les objectifs visés avec ces démarches. A nous, Pérignatoises et Pérignatois d'y contribuer en faisant évoluer nos habitudes.



Mémo ligne P38

• Horaires du lundi au vendredi :

Départ de Pérignat (La Garde) : 06:55 - 07:14 - 07:53 - 08:12 - 11:47 - 12:21 - 12:36 - 13:17 - 15:34 - 16:19 - 16:49 - 17:44 - 18:07 - 18:45 - 19:07

Retour depuis Cournon (République, ou Lac 4min après) : 07:22 - 07:44 - 08:27 - 08:52 - 12:09 - 12:50 - 13:35 - 16:04 - 17:13 - 17:36 - 18:10 - 18:32 - 19:18 - 19:45

- Horaires Le samedi :

Départ de Pérignat : 10:00 - 11:00 - 14:00 - 15:00 - 16:00
- 17:00 - 18:00 - 19:00

Retour depuis Cournon : 10:28 - 11:28 - 14:31 - 15:31 - 16:31 - 17:32 - 18:32 - 19:30

• Dimanche et jours fériés :

Un service de **Transport sur Réservation (TSR)** est proposé le dimanche et les jours fériés en journée, en correspondance avec la **ligne C**, au **Lac** ou à **République**.

Le Transport Sur Réservation est accessible avec un titre T2C, les réservations sont possibles au plus tôt 1 mois avant, et au plus tard 30 minutes avant le déplacement.

Pour réserver ou annuler le trajet : application « **Moovicité** » disponible sur AppStore et Google Play ; site internet **moovicite.com** ; par téléphone du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 (sauf jours fériés), au 04 73 87 40 83 (prix d'un appel local).

Des sorties et des animations à la MARPA

- **En été, c'est balades !** Pont du Château, Marché de Billom, Cébazat, Dallet... on profite du soleil !



- **En octobre, jeux !** Les élèves de l'école de La Roche Noire sont venus jouer à la MARPA.



- **Animation réseau de bibliothèques** En octobre, Aline, Agnès et Denise du réseau des bibliothèques de l'intercommunalité sont venues faire découvrir des nouveaux jeux aux résidents



- **Vendredi 10 octobre, une ambiance Marocaine** animait la Marpa. Yannick va bientôt repartir au Maroc ! Merci Yannick pour tes petits cadeaux plein de soleil



- **Lecture Croc'en Livre** : Le lundi 6 octobre, nous sommes allés écouter des lectures à l'occasion du Croc en Livre à la Médiathèque de Pérignat



- **Fête du jeu** : Dimanche 12 octobre, c'était la fête du jeu à Egliseneuve près Billom. L'occasion pour la Marpa de prêter ses jeux géants et de profiter des animations



- **Sortie Bowling**, le lundi 13 octobre, super moment !!



- **Halloween**. Vendredi 31 octobre, les petits monstres sont venus à la Marpa ! Des surprises les attendaient : deux chansons...et des friandises bien sûr !



- **jeudi 27 novembre, c'était sortie Mac Donald's...** Adieu les préjugés !



- **Atelier Pâtisserie** : Le jeudi 23 octobre, les petits du centre de loisirs sont venus à la Marpa pour jouer aux pâtissiers ! Cookies et gâteaux aux yaourts... mélanger, fouetter, ...et déguster



- **Repas dansant** : Un repas dansant a eu lieu le vendredi 24 octobre à la Marpa. Pour cette occasion les résidents de la Piéride de Mur-ès-Allier sont venus participer. Merci à Stéphanie pour son animation musicale



- **Le vendredi 5 décembre c'était notre marché de Noël.** Un grand merci à tous les résidents, les bénévoles, les choristes et la chef de chœur de la Lyre, la mairie pour la salle et transport du chalet, le Centre de loisirs et Enfa'randole, l'école de la Roche Noire et bien sûr aux visiteurs. L'argent récolté permettra une sortie restaurant offerte à tous les résidents de la Marpa !



Ateliers et conférence musicale avec le CCAS

● Poésie au village.

Reconnaissons-le, la poésie est un sujet que l'on réserve habituellement à un cercle assez restreint d'initiés, voire de spécialistes ; dit autrement, « pas pour nous, gens normaux et pas allumés du bocal ». Mais, fidèles à leur habitude, ce n'est pas ce qui a arrêté Solange et Marie-Angèle, élues-animateuses du CCAS, qui n'ont pas hésité à proposer au conseil d'administration d'organiser des ateliers destinés à toutes celles et ceux qui souhaitaient relever le défi de se colleter à la discipline.

Ainsi, au cours de quatre ateliers de deux heures qui se sont déroulés du 7 octobre au 14 novembre et qui ont été animés pied à pied par l'excellent Etienne Russias de la compagnie « semer en territoire », les 10 participants (9 femmes et 1 homme...) ont pu donner libre cours à leur inspiration pour poser sur une feuille d'automne un ensemble de textes gentiment bousculés, hardiment remaniés, joyeusement triturés, délicatement arrangés, au rythme de leurs envies et de leur imagination collective. Et bien leur en a pris, car les deux représentations proposées aux enfants des écoles, vendredi après-midi et à un public plus large le soir à 18h00, ont eu un franc succès. Fraicheur, sensibilité, humour décalé, délicatesse distillée ont ponctué la lecture de ces poésies authentiques construites en commun et portées par une mise en scène joliment adaptée à ces amateurs et amatrices dont on voyait sans peine qu'ils et elles ont pris un immense plaisir à déclamer pour apostropher un public aussi surpris que ravi de l'être. Après des applaudissements nourris, le pot de clôture servi à l'issue de la représentation a permis aux conversations d'aller bon train pour commenter l'évènement. Et il suffisait de voir les yeux des nouvelles et nouveaux poètes briller d'une belle et joyeuse satisfaction pour imaginer qu'ils et elles avaient ouvert la voie à un véritable chemin de vers Pérignatois, un chemin de vers luisant comme leurs yeux, sémaphores en devenir qui devraient nous guider demain vers les repaires d'une poésie Pérignatoise désormais attendue.

Un grand bravo aux organisatrices, aux lecteurs et aux lectrices pour ce voyage initiatique aussi chaleureux que local et qui nous a tous gentiment bousculé, le bocal...



● Dans le mot « vieux » il y a « vie » ...

... Telle était l'introduction de la conférence musicale proposée par Eva Almeida, médecin gériatre à l'AGIRC ARCO. Plus de cinquante personnes ont assisté à cette présentation agrémentée de musique un peu décalée sous la houlette de Peggy Sue et de précisions encyclopédiques de Claire Lebon, autrement appelée « Encyclo ».

Petite, Docteur Eva rêvait d'être vieille. Grande, elle en a fait son métier.

De ses premiers pas en médecine à sa passion pour la gériatrie, elle démystifie la vieillesse, renverse les clichés et nous livre, avec humour et tendresse, des clés précieuses pour bien vieillir.

Cette après-midi s'est terminée autour d'un pot où chacun a pu donner ses impressions sur son mode de vie et constater s'il répondait bien aux conseils prodigués.



● Les activités du CCAS.

- Depuis la fin du mois de novembre a lieu un atelier « Kintsugi » animé par Madame Girabet, médiatrice artistique au conseil départemental.

Le Kintsugi est un art japonais ancestral qui invite à réparer un objet cassé en soulignant ses cicatrices de poudre d'or, au lieu de les cacher. Réparé, consolidé, embelli, il porte fièrement ses blessures, et il devient paradoxalement d'autant plus précieux qu'il a été brisé...

- A partir du mois de mars, des ateliers mémoire seront mis en place, animés par le CLIC de Billom. Ils se dérouleront sur 11 séances à raison d'une séance hebdomadaire. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

• **Une date à retenir : le dimanche 18 janvier notre après-midi goûter/spectacle en direction des personnes de 65 ans et plus aura lieu à la mairie.**

Santé et prévention : vers un dispositif de « responsabilité populationnelle »

Début décembre, une réunion d'information destinée aux professionnels de santé et acteurs du territoire s'est tenue à Pérignat. Coordonnée par Michèle Tardieu, membre du bureau de l'ONAPS (Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité), et Marie-Angèle Ramos, conseillère municipale pérignatoise membre du CCAS, cette rencontre portait sur la prévention santé. Retour sur cette soirée avec Michèle Tardieu :

« Ce lundi 8 décembre 2025, nous avons eu la chance d'être accueillis dans cette belle salle des mariages de la mairie de Pérignat-sur-Allier récemment restaurée. Pour parler d'environnements favorables à la santé, l'endroit était rêvé !

Après avoir testé les connaissances des 40 participants sur les déterminants de santé, le docteur Marie Blanquet du CHU a fait la démonstration de l'importance de mobiliser toutes les énergies sur un territoire pour promouvoir la santé cardio-vasculaire. Tour à tour, les intervenants de l'aménagement du territoire, de la stratégie alimentaire territoriale, de l'activité physique et des mobilités, de la santé et du secteur social ont présenté leurs réalisations et ont montré leur motivation pour participer au dispositif de "responsabilité populationnelle", porté par le CHU et un de ses représentants présent, Christopher Albano.

A partir de l'exemple de l'insuffisance cardiaque, Marie Blanquet a illustré la place de chaque acteur pour prévenir, dépister, soigner, accompagner. Puis, elle a fait la démonstration, chiffres à l'appui de l'impact collectif pour améliorer la qualité de vie des patients sur un territoire et réduire les dépenses de santé.

Etaient présents et ont pu échanger avec elle : des élus, des représentants des patients, des représentants de la CPAM, du CHU et du CH de Billom, de la communauté professionnelle territoriale de santé, des professionnels de la

santé, de l'activité physique et de la stratégie alimentaire sur le territoire du Grand Clermont, l'Observatoire National de l'activité physique et de la sédentarité et le DAHLIR. Merci à Fabrice Bretel et à Marie-Angèle Ramos pour leur aide pour l'organisation de cette réunion. Merci à Aurélien Lopez pour ses témoignages toujours très convaincants et bravo à l'équipe "Cœur et Corps en Equilibre".

Belle réussite à ce projet !

Je suis fière d'y avoir contribué et surtout d'avoir croisé le chemin de tous ceux présents le 8 janvier à Pérignat. »



PERIGNAT
ES ALLIER

Information Mutuelle Village



Malgré un contexte de tensions sur les coûts de la santé

↑ Hausse générale

En 2026, selon les assureurs et les contrats, les cotisations augmenteront de **3,4% à 10%**.

Instabilité réglementaire

Gouvernement et Parlement ne parviennent pas voter le budget de la Sécurité Sociale pour 2026.

↖ Inflation santé

Coût des soins en hausse de **20%** sur 5 ans, pression sur le budget de la Sécurité Sociale.

Votre cotisation n'augmente pas en 2026

adhérent ou ayant droit, cas général	87,39 EUR HT	98,60 EUR TTC
adhérent ou ayant droit invalide ou actif	65,60 EUR HT	74,00 EUR TTC
écolier, étudiant, chômeur, de moins de 28 ans	35,12 EUR HT	39,60 EUR TTC
3 ^e enfant et suivants, jusqu'à 20 ans	0,00 EUR HT	0,00 EUR TTC

Dans un contexte inflationniste et contrairement à la tendance du marché,

la MIPSS Auvergne maintient ses cotisations 2026 au même niveau qu'en 2025.

Cette stabilité tarifaire **sans réduction des garanties** représente une véritable **bouffée d'oxygène** pour votre budget.

Tout se passe bien chez les ados

- Cet été, 12 jeunes sont partis au Chambon-sur-Lac en séjour sous tentes. La semaine avait pour thème « Nature & Sensations ».

Au planning, il y avait V.T.T électrique, soirée astronomie, baignade, balade dans la vallée de Chaudefour et tir à l'arc.



- Les jeunes ont eu l'occasion de se retrouver au local la dernière semaine d'août avant la reprise des cours et une semaine en Toussaint lors de laquelle ils sont allés au « Laser Game ».

- Les ados sont de plus en plus nombreux au rendez-vous du vendredi soir en période scolaire. Emma, animatrice du centre de loisirs a rejoint Hervé pour accueillir les jeunes de 18h à 20h. Dans le cadre de Project'ado, les jeunes ont échangé leurs différentes idées et se sont accordés sur une thématique pour leur projet 2025/2026.



Des échanges avec le Centre de Loisirs



• échanges intergénérationnels

Les vacances de la Toussaint ont été marquées par de très beaux échanges intergénérationnels entre le centre de loisirs et la MARPA. Ces rencontres ont permis aux enfants comme aux résidents de partager des moments chaleureux autour d'activités culinaires. La bienveillance, la curiosité et la joie ressenties lors de ces échanges ont créé de véritables liens, offrant à chacun une expérience riche en émotions et en découvertes. Ces temps intergénérationnels restent des moments privilégiés, porteurs de sens et de valeurs humaines fortes.

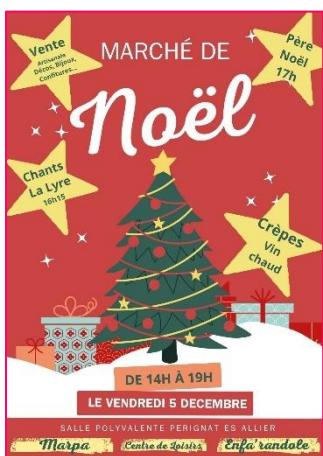


• Happy Halloween

Happy Halloween, organisé le 31 octobre en partenariat avec l'association Enfa'randoles, a connu un véritable succès.

Entre ateliers effrayants, animations, décos réalisées par les enfants et ambiance mystérieuse, petits et grands ont vécu une très belle soirée.

La participation massive des familles et l'enthousiasme général ont confirmé la réussite de cet événement, qui deviendra un rendez-vous incontournable de l'automne chaque année.



• Marché de Noël

Le marché de Noël, organisé ce vendredi 5 décembre, a également rencontré un franc succès.

Enfants, familles, résidents de la Marpa, choristes de la Lyre Pérignatoise et habitants ont répondu présents, contribuant à une atmosphère conviviale et festive.

Les créations des enfants ont été particulièrement appréciées, mettant en lumière leur créativité et l'investissement de l'équipe d'animation.

Ce temps fort a permis de rassembler la communauté autour de la magie de Noël et d'encourager l'esprit de partage.

L'ensemble de ces actions montre une fois de plus la dynamique positive du centre de loisirs, l'implication des équipes, et l'importance de créer des moments de partage entre générations, familles, partenaires et enfants. Ces projets contribuent pleinement à renforcer le lien social et à faire vivre la commune dans un esprit de convivialité et de solidarité.

Le projet ATE * « PETIT BOIS » avec les écoliers

« Ce projet a commencé l'an dernier avec les anciens CM1 CM2 de Mme Maillard mais depuis les CM2 sont partis au collège en 6^{ème} et des élèves de CM1 sont maintenant en CM2 alors on continue le projet avec les idées qu'on avait eues. Mais vous vous demandez peut-être ce que veut dire A.T.E. ? Le « A » veut dire Aire, le « T » veut dire Terrestre, et le « E » veut dire Éducative.

Grâce à ce projet, l'année dernière, on a eu un animateur nature Vincent Amaridon. Il est venu animer 4 séances : la première séance on avait un bandeau sur les yeux et on devait retrouver l'arbre que notre partenaire nous a fait toucher. Lors de la deuxième séance nous avons fait un memory avec des feuilles, après une personne devait l'enlever puis nous devions la retrouver pour reconnaître les essences d'arbre qui se trouvent dans le Petit Bois. La troisième séance Vincent nous a montré un scarabée énorme (le plus grand de toute la France le lucarne Cerf-Volant) et on a observé avec des loupes les petites bêtes qui habitent le Petit Bois. Enfin, on a fait du Land art avec ce qu'on trouvait dans le bois et on a inventé un petit récit pour expliquer.

Cette année, tous les 15 jours, nous continuons à faire l'école dehors dans le Petit Bois. Nous faisons par exemple des maths dans la nature. Nous avons préparé une dictée dans le petit bois pour la refaire en classe. On a une petite récréation dans notre cabane où on peut jouer. Des fois

nous faisons nos poésies, de la géométrie, des calculs... On remercie encore les propriétaires et la mairie de nous avoir donné leur autorisation.

Mais on continue aussi le projet d'A.T.E. Au conseil de classe on a décidé de planter des arbres fruitiers aux abords du Petit Bois. Monsieur le Maire a dit oui mais il n'y avait pas vraiment de place alors on ne peut en planter qu'un pour l'instant. On a voté pour planter un cerisier. La commune nous a creusé le trou entre le stade et le Petit Bois et on l'a planté le 5 décembre 2025 avec l'aide de Vincent et la maîtresse. Comme ça tous les habitants de la commune pourront profiter de ce cerisier une fois qu'elles seront mûres.

Les élèves de CM2 ont aussi pour projet de lutter contre la pollution du petit bois qui se trouve vers le stade de Pérignat. Nous voulons le protéger car nous faisons classe dehors et le projet ATE. Mais c'est aussi parce que c'est la maison des oiseaux et que cet endroit est calme et paisible.

Alors on imagine installer des poubelles aux alentours ainsi que des panneaux avec des règles de sécurité et de respect des lieux. »

(* projet financé par l'OFB et des donateurs de la Trousse à Projets)
Photos réalisées par Pose Sauvage



La visite de la mairie

« En tout début d'année nous sommes allés visiter la nouvelle mairie.

Le maire nous l'a fait présenter. Il nous a expliqué à quoi servait les nouvelles salles, etc...

La mairie est un ancien château car il y a des murs de pierre qui ont été conservés.

Dans la salle du conseil municipal, nous avons fait comme un vote pour garder ou non la chaîne qui empêche les voitures de passer. »

Le mardi 11 novembre 2025

« Après les poésies des CM1, les élèves de classe CM2 ont lu un petit récit à plusieurs sur Augustin Trébuchon qui était un des soldats de la première guerre mondiale qu'on appelait les poilus. Il est connu car il est mort dix minutes avant l'armistice en amenant un message à son capitaine pour annoncer le cessez le feu.

Puis Monsieur le Maire a lu un texte et la fanfare a joué la Marseillaise et d'autres musiques. A la fin on a suivi les pompiers jusqu'à la mairie. »

Bal intergénérationnel et spectacles avec la MARPA.

Dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC 2025-2026), Billom Communauté, le service culture et le Pays d'art et d'histoire poursuivent leur engagement en faveur de la culture pour tous en proposant plusieurs projets artistiques sur le territoire. Cette nouvelle édition mettra à l'honneur la danse et le bal, formes artistiques fédératrices et accessibles, avec des restitutions prévues sous les halles de plusieurs communes.

Cette année, deux bals marqueront le territoire : un bal contemporain sous la halle de Chauriat avec la compagnie Jaïs, et un bal traditionnel sous la halle de Mauzun animé par les Brayauds. À ces rendez-vous s'ajoutera, au printemps, un temps fort à Pérignat-ès-Allier, avec un bal intergénérationnel porté par la compagnie Marinette Dozeville, en partenariat avec Boom Structur, centre chorégraphique de Clermont-Ferrand.

Intitulé « J'irai danser chez vous », ce projet invite les habitants à vivre la danse de l'intérieur, à travers des rencontres, des ateliers et des spectacles. Soutenu dans le cadre de la CTEAC par le Département du Puy-de-

Dôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC, il est proposé à Pérignat en lien étroit avec la municipalité, l'école primaire et la MARPA, afin de favoriser les échanges entre générations.

Tout au long de la fin du mois de mars et du début du mois d'avril, la chorégraphe Marinette Dozeville et son équipe iront à la rencontre des élèves, des résidents de la MARPA et des habitants volontaires. Ces temps de pratique permettront à chacun de découvrir la danse contemporaine, de partager un moment de création collective et de préparer un bal participatif ouvert à tous. Le projet se conclura par plusieurs temps publics mêlant **spectacles et moments conviviaux**, dont une soirée de bal guidé suivie d'un DJ set. L'ensemble des ateliers et des représentations sera gratuit, afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette aventure artistique et humaine.

Pour participer à ce beau projet, vous pouvez contacter Sandrine SESTER par téléphone au 04 73 79 88 27 ou par mail : sandrine.Sester@billomcommunaute.fr

Les élèves de l'école à l'heure de la musique contemporaine.

Pour cette année scolaire, le Festival Musiques Démesurées a sollicité les musiciens intervenants en milieu scolaire du Puy-de-Dôme afin de coconstruire un projet de musique contemporaine « hors les murs ». Cinq d'entre eux se sont engagés dans cette collaboration pédagogique et artistique dont Véronique Tortajada, dumiste et professeur à l'école de musique de Billom communauté qui met tout en œuvre pour organiser un concert qui aura lieu le 05 mai à 19h à la salle du Moulin de l'Etang à Billom.

Ce seront les classes de CE1-CM1 et CM2 de l'école de Pérignat-ès-Allier associées à celle de CM1-CM2 de l'école de Montmorin qui interpréteront à cette occasion « Big

petit bang », une œuvre composée spécialement pour eux par l'artiste en résidence Mikem Urquiza. Une pièce originale, colorée et joyeuse pour chœur d'enfants et percussionnistes.

Ils seront dirigés par un chef de chœur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon et accompagnés par deux grands élèves et leur professeur Attilio Terlizzi du Conservatoire de Clermont-Ferrand.

La soirée sera aussi l'occasion pour ces classes de Pérignat-ès-Allier, Montmorin et également Billom de présenter des pièces originales du répertoire Momeludies.

Étude de la cour de l'école : ateliers avec les enfants

Fin septembre, l'ensemble des classes (à l'exception des CM2) a participé à des ateliers consacrés au futur aménagement de la cour de l'école, accompagnées par la paysagiste Céline Paillart (agence Fabriques). Les enfants ont travaillé sur les usages de la cour, l'ouverture de l'école hors temps scolaire, les modes de gestion et la préparation de futurs « chantiers école » incluant plantations et constructions de petits mobiliers.

Les échanges se sont déroulés sous forme de tours de table afin de permettre à chacun d'exprimer ses idées. Une première réunion avec les parents et les élus a permis de partager les pistes principales. Une prochaine rencontre est prévue en janvier.

Médiathèque du Pré-de-l'Eau

Le désormais très important réseau de lecture publique de Billom Communauté (18 bibliothèques sur 25 communes pour 28000 habitants) a pour ambition affichée de participer à la vie culturelle, scientifique et sociale des communes. Sous la houlette des deux coordinatrices, Aline et Agnès, nombreuses sont les animations qui traduisent très concrètement cette volonté. Autour de notre salariée, Morgane, notre équipe de bénévoles Pérignatoise est très engagée dans cette dynamique entraînante qui nous permet de bénéficier de nombreux services : fonds important, prêts de livres et de jeux, formations, organisation de manifestations très variées... À l'aube de cette nouvelle année, nous formulons le vœu que votre curiosité soit aiguisée par la perspective de découvrir cette formidable richesse territoriale, pour la faire vivre avec nous et faire vivre ainsi notre village et notre territoire.

• Manifestations 2025

Vendredi 24 janvier : lecture à la carte à Dallet. À partir de textes originaux créés par des habitantes de Pérignat et de Mur-sur-Allier, Anne Gaydier et Monique Jouvancy en ont fait une lecture sensible qui a permis au nombreux public présent de s'immerger dans des univers personnels touchants et d'en imaginer des prolongements tout aussi personnels.



Samedi 15 février : dans le cadre chaleureux de notre local, une après-midi jeux a permis à 38 personnes de tous âges de tester les très nombreux jeux mis à disposition par la médiathèque et expliqués par les membres de l'équipe.



Vendredi 28 mars : « les Kilikois ». Cette soirée très originale a offert au public (29 personnes) un orchestre de lectrices. Pas moins de 5 intervenantes, amatrices éclairées, ont ainsi lu un savoureux mélange de texte de livres et de chansons qui nous ont emportés dans des récits variés tour à tour drôles, tristes, parfois loufoques mais toujours très percutants.

Vendredi 16 avril : l'association « passeurs de mots » a proposé une série de lectures aux enfants de l'école de Pérignat

Lundi 6 octobre : 15 personnes ont assisté à une lecture à voix haute de textes choisis, issus du Prix Croc'en Livres 2025.

Dimanche 12 octobre : nos bénévoles ont participé à la désormais traditionnelle fête du jeu de Billom Communauté, laquelle a réuni à Egliseneuve-près-Billom un public très nombreux.

Enfin, **en février, mars, juin et octobre**, Denise et Morgane, en partenariat avec Virginie de la MARPA et les amatrices et animateurs du centre de loisirs, ont organisé **des après-midi jeux intergénérationnelles** pour le plus grand plaisir des enfants et des résidents des deux structures.



● **Les perspectives pour 2026**

● **Vendredi 23 janvier à 18H30** : la compagnie « la Voyette » vous proposera un **spectacle immersif** sur la notion d'habiter et sur les raisons qui peuvent nous pousser à choisir d'habiter ici ou là.

● **Après-midi jeux le samedi 14 mars de 14H30 à 18H00**

● **Café lecture en avril** : Autour d'une boisson et de quelques gâteaux (faits maison !), chacune et chacun peut faire partager au groupe ses coups de cœur, voire de foudre, pour un livre qu'il ou elle a beaucoup aimé. On peut aussi pousser la porte de la bibliothèque juste pour le plaisir d'écouter et de partager un moment ensemble.



> *Nouvel aménagement du coin jeux : on vous y attend !*

● **Du nouveau dans les rayons !**

Beaucoup d'ouvrages viendront renouveler notre fond déjà très fourni.

- Prix Goncourt 2025 : « **La maison Vide** » de Laurent Mauvignier,
 - Prix Goncourt des Lycéens et prix Fémina : « **La nuit au cœur** » de Natacha Appanah,
 - Le dernier Signol : « **D'une beauté sauvage** »,
 - Des romans policiers de Jo Nessbo et de Ramo Satu. Mais aussi des romans d'aventures, des essais, des nouvelles...

Et bien sûr, pour les jeunes et pourquoi pas les moins jeunes, des Mangas, des nouvelles BD qui vous décoifferont !

Enfin, comme chaque année, nous avons participé au comité de sélection qui met en avant ses coups de cœur pour choisir parmi 10 romans et 5 BD sortis dans l'année, les lauréats du Prix Croc'en Livres 2025. Cette année, c'est le roman « *la petite bonne* » de Bérénice Pichat et la B.D « *Lebensborn* » de Isabelle Maroger qui sont lauréats.

La médiathèque de Pérignat c'est une équipe composée de 7 personnes.

Une salariée du Centre de loisirs Morgane, consacre 80 heures annuelles à cette mission.

Elle est accompagnée de : Solange, Yvette, Joelle, Brigitte, Denise et Sylviane.

Comme vous pouvez le constater, on ne compte que des femmes dans l'équipe. C'est pourquoi nous lançons en ce début d'année une forme de **défi aux hommes** de la commune :

Messieurs, aurez-vous l'audace de pousser la porte de la bibliothèque et de nous rejoindre pour faire progresser les statistiques de l'investissement masculin dans le développement de la lecture et du vivre ensemble ?!

Bien évidemment, ce défi, quelque peu facétieux, vise une cible très large, alors n'hésitez à rejoindre l'équipe, nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir.

Médiathèque du Pré-de-l'Eau – 4bis Avenue de l'Allier – 63800 Pérignat-ès-Allier

Tél. 04 73 84 15 78 – biblio.perignat.sur.allier@gmail.com

Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 19h – Mercredi de 15h à 17h

Accueil de l'école : Vendredi de 14h à 16h

Inscriptions et cartes gratuites. Consultation sur place gratuite.

Lancement des résidences d'artistes à Pérignat en 2026

La mairie devient un lieu d'ancrage solide pour un projet intercommunal associant création artistique, médiation et itinérance culturelle. En effet, la commune a obtenu une subvention européenne de 109 341 euros, qui permettra de lancer et structurer, sur trois ans, un dispositif de résidences artistiques au cœur du Val d'Allier, en milieu rural et périurbain. Ce soutien constitue une reconnaissance forte du projet porté par les élus et de la dynamique culturelle engagée à l'échelle du territoire.

Ce dispositif s'appuie sur la réhabilitation récente de la mairie. À l'issue d'un investissement public conséquent et grâce au soutien financier du LEADER, les deux tiers du bâtiment sont désormais dédiés à la culture pour accueillir des résidences d'artistes : le rez-de-chaussée est consacré à la diffusion et aux restitutions publiques, et le deuxième étage est dédié au travail de création artistique.

Grâce à cette subvention, trois résidences d'artistes seront accueillies chaque année pendant trois ans, soit neuf résidences au total, permettant un lancement progressif et maîtrisé du dispositif. Le financement couvre également le temps de travail d'un agent communal dédié à la coordination du projet, ainsi que des investissements matériels nécessaires à la création et à l'organisation de sorties de résidence de qualité, ouvertes gratuitement au public.

Au cœur de ce projet se trouve une ambition forte : placer les habitants au centre des processus de création artistique. Les résidences seront sélectionnées par un comité, avec un critère principal : la capacité des artistes à intégrer les habitants dans leur démarche, que ce soit en amont, pendant la création ou lors des restitutions.

Cette philosophie a déjà trouvé une illustration concrète avec le travail récent de la compagnie Luum autour de la

nuit à Pérignat, un projet construit à partir de rencontres et de témoignages d'habitants au sujet de leur rapport à la nuit, donnant naissance à une création artistique ancrée dans le vécu local.

Chaque résidence intégrera :

- Un travail artistique in situ,
- Des ateliers participatifs,
- Et une restitution publique gratuite, déployés dans différents cadres de la vie locale, au plus près des habitants.

Le financement européen permet également de proposer six heures d'ateliers de médiation par résidence, pouvant être fléchées vers l'école, la MARPA, le foyer occupationnel de Pérignat, et plus largement vers tous les publics du territoire.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de coopération territoriale. Il est porté en collaboration avec plusieurs partenaires, notamment la commune de Parent, qui participe pleinement au dispositif et pourrait accueillir une résidence parmi les neuf prévues, ainsi que des ateliers de médiation. À plus large échelle, le projet associe également d'autres communes et structures du territoire, comme la commune, le SEAT de l'Écopôle du Val d'Allier, en lien avec La Roche-Noire au sein de Mond'Arverne Communauté, renforçant ainsi les dynamiques intercommunales.

En valorisant le patrimoine local, en renforçant les liens sociaux entre communes et en favorisant l'accès à la culture en milieu rural et périurbain, ce dispositif contribuera à l'attractivité du territoire et à l'émergence d'une offre culturelle de proximité, exigeante et partagée : une nouvelle étape pour faire de la culture un pilier de la vie locale à Pérignat-ès-Allier.

De nouveaux locaux pour l'école de musique.

Après 5 années passées dans le bâtiment situé rue du Gazou, l'école intercommunale s'est installée en septembre dans ses nouveaux locaux en mairie au 2^e étage dans 3 salles adaptées pour une pratique de l'instrument.

Les 35 élèves et leurs 5 professeurs en piano, accordéon, batterie, flûte traversière et solfège auront l'occasion de se produire lors de différents événements proposés dans différentes communes de Billom communauté et notamment à Pérignat-ès-Allier pour la 3^e édition de

« La semaine musicale » qui se déroulera à la salle polyvalente du lundi 30 mars au vendredi 3 avril à 18h30 avec 5 concerts gratuits :

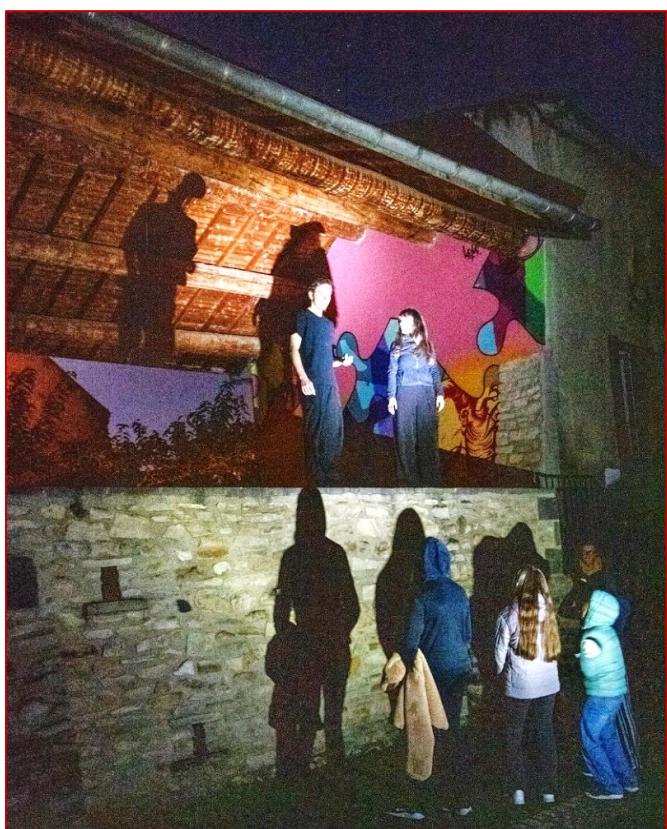
- Lundi 30 mars : Clarinette et guitare
- Mardi 31 mars : Accordéon, flûte traversière et orchestre junior
- Mercredi 1^{er} avril : Piano et cuivres
- Jeudi 2 avril : Musiques actuelles, guitare et Le Brass
- Vendredi 03 avril : Soirée « musiques et danses du XXe siècle »

Luüm et le spectacle « La nuit des lucioles » : une résidence « test » pour préfigurer l'accueil d'artistes à Pérignat

Le samedi 4 octobre 2025, Pérignat-ès-Allier a accueilli la sortie de résidence de la compagnie Luüm, sous la forme d'un spectacle-déambulation nocturne dans le village. Cette création constituait une résidence « test », destinée à préfigurer les résidences d'artistes qui seront accueillies à la mairie à partir de 2026.

La compagnie Luüm, mêlant théâtre, danse et réflexion sur les questions urbaines, est venue à plusieurs reprises sur le territoire. En mai, les artistes ont passé dix jours sur place, rencontrant les habitants lors de porte-à-porte, d'échanges autour d'un café et de temps informels, afin de recueillir récits et ressentis autour de la nuit à Pérignat. Leur travail s'est également nourri de la découverte des lieux, des légendes locales et des échanges avec les associations du territoire, notamment celles d'astronomie et Patrimoine et Mémoire de Pérignat. Elle s'est inspirée également de l'enthousiasme et de la créativité des écoliers du Pré de l'eau, qui ont profité d'ateliers de danse (dans l'obscurité) et de théâtre d'improvisation (sur le thème de la nuit) menés par les artistes !

Un retour en juillet a permis l'écriture et la mise en scène du spectacle, présenté au public sous la forme d'une déambulation théâtralisée d'un peu plus d'une heure, du château d'eau jusqu'à l'église. Près d'une centaine de personnes ont participé à cette soirée, marquée par un incroyable clair de lune, des scènes de théâtre et de danse, une forte dimension poétique et une utilisation sensible des lieux : l'éclairage public et le clocher de la commune ont aussi participé au spectacle, éteints durant l'événement. Le final à la bougie, accompagné par la chorale et la Lyre Pérignatoise, a offert un moment particulièrement apprécié du public.



Plusieurs scènes ont marqué les esprits, notamment la scène aux fenêtres, la danse dans le champ et la forte intégration des lieux, renforcée par l'extinction des lumières du village. La soirée s'est conclue par un temps convivial à la mairie.

Cet événement a bénéficié du soutien déterminant de la section culture de Pérignat-ès-Allier, puisqu'il constituait le premier rendez-vous de la saison culturelle de la section culture de l'Amicale Laïque. L'engagement des bénévoles et leur organisation souple et inventive ont largement contribué à la réussite de la soirée. Une captation vidéo de l'événement a été réalisée et viendra en prolonger la mémoire.

Enfin, cette résidence ouvre déjà de nouvelles perspectives : un jeune réalisateur travaille actuellement à l'écriture d'un documentaire sur Pérignat-ès-Allier, prenant pour point de départ cette expérience artistique et les ressentis autour de la nuit.

Cette résidence test confirme l'intérêt d'un projet culturel fondé sur la rencontre avec les habitants et l'ancrage territorial, et donne résolument envie de la suite.

2025/2026 : Une saison culturelle à déguster !

Fort du succès de la Nuit des Lucioles de Luüm et du spectacle It Can Bidone – un doublage en direct aussi drôle qu'inattendu d'un western culte –, la section culture de l'Amicale Laïque enchaîne avec une saison culturelle riche et variée. Au menu : documentaires engagés, spectacle musical pour enfants, exposition artistique, magie, compétition culinaire et cinéma sous les étoiles. Découvrez sans plus attendre les rendez-vous à ne surtout pas manquer !

Janvier : Des documentaires qui questionnent la société

- **Soirée Traces de Vies** – Vendredi 16 janvier 2026, 19h, Mairie (Salle des mariages) L'année débute avec une soirée hors-les-murs du festival *Traces de Vies*, dédié aux documentaires sociaux. L'objectif ? Rendre accessible ce genre cinématographique à un large public, dans le cadre

chaleureux de la mairie rénovée. Au programme : une sélection de films percutants, suivie d'un **buffet partagé** (apportez vos spécialités !).

Boissons offertes, entrée gratuite.

Février : Rires, musique et art

- **Spectacle Chatouille** - Dimanche 8 février 2026, 14h30, Salle polyvalente Un spectacle musical interactif et drôle pour les enfants dès 5 ans, interprété par le multi-instrumentiste Sébastien Guerrier. Entre chansons et installation vidéo immersive, les aventures rocambolesques d'un chat perdu promettent un moment magique. Goûter offert.

Tarifs : 7 € (plein) / 4 € (solidaire).



- **Exposition Espèce d'espèces** – Du 7 au 22 février 2026, Mairie (Salles Onslow et des mariages) Naïs Marcon et Ariel Lancman explorent, à travers peintures et installations, les liens entre humains et animaux. Une réflexion artistique sur la tendresse, la zoothérapie et les frontières entre espèces, à découvrir gratuitement du lundi au dimanche, de 14h à 18h.

Avril : Spectacle de magie

- **Spectacle Authentique** – Samedi 11 avril 2026, 20h30, Salle polyvalente Tom Wouda, champion de France de magie, marie illusion et piano pour un voyage entre

émotion et humour. Un spectacle inspiré de sa vie, où chaque tour est une parenthèse enchantée.

Tarifs : 14 € (plein) / 8 € (réduit). Buvette sur place.

Mai-juin : La cuisine devient un art

- **La Guerre des restos** à Pérignat – Samedis 23 mai, 30 mai et 13 juin 2026, Salle polyvalente Inspiré d'une émission culte, cet événement inédit verra s'affronter trois équipes dans la création de restaurants éphémères. Les candidatures sont en cours d'examen, et les menus

proposés promettent déjà des expériences gustatives mémorables. Les réservations ouvriront dans quelques semaines – suivez la page Facebook de l'Amicale pour ne rien manquer.

Août : Cinéma sous les étoiles

- **Projection en plein air** – Vendredi 28 août 2026, Place Onslow Découvrez une sélection de courts-métrages

primés au festival de Clermont-Ferrand 2026, projetés en plein air. **Une soirée gratuite pour clore l'été en beauté.**

Infos pratiques

- **Réservations** : Pour les spectacles payants, billetterie dès à présent sur HelloAsso et deux semaines avant les spectacles à la Maison Grenouille.
- **Accessibilité** : Tous les événements sont ouverts à tous, avec des tarifs solidaires.
- **Bénévolat** : Vous souhaitez participer à l'organisation ? Rejoignez notre équipe !

Le projet culturel et artistique de Billom Communauté « Dansons sous les halles »

Billom Communauté propose, dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), un projet autour de la danse et du bal sur la période scolaire 2025-2026.

Deux projets phares « Dansons sous les halles » avec la Compagnie Jaïs, les Brayauds, l'école municipale de danse de Billom, l'école intercommunale de musique seront proposés sur les communes de Chauriat et Mauzun. Deux restitutions sont prévues en fin d'année scolaire pour montrer le travail réalisé en atelier avec les intervenants et les élèves.

Tout au long de l'année, des actions avec différents partenaires ont été pensées pour montrer, expliquer, pratiquer la danse sous plusieurs formes et plusieurs styles. **Certaines sont adressées au tout public, et auront lieu à Pérignat-ès-Allier**



- **Samedi 28 mars à 17h : Études pour Chevalières** de la Compagnie Marinette Dozeville (danse contemporaine), **salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier**.

Suivi du bal participatif intergénérationnel : Vous Dansez. Restitution à la suite des ateliers destinés aux résidents de la MARPA et l'école de Pérignat-ès-Allier.

Dans le cadre du projet J'irai danser chez vous en partenariat avec Boom'Structur - Centre de développement chorégraphique national, (CDCN) et la commune.

- **Samedi 03 avril à 20h : C'est comme ça que Don Qui-chotte décida de sauver le monde** Acte 1 de la compagnie Marinette Dozeville suivi d'un DJ set, **au stade, Pérignat-ès-Allier**, repli salle polyvalente, en partenariat avec Boom'Structur-CDCN et la commune.

- **Jeudi 23 avril à 18 h 30 : Archives et Cinéma, Mairie de Pérignat-ès-Allier**.

En partenariat avec les archives départementales, dans le cadre du dispositif « Archives et cinéma », et du projet EAC autour de la danse. Coup de projecteur sur le patrimoine immatériel et en particulier sur la danse et sa pratique en Auvergne. Soirée organisée en partenariat avec le PAH (Pays d'Art et d'Histoire).

Toutes les manifestations sont en entrée libre et gratuite. Renseignement : service culture Billom Communauté 04 73 73 43 24

Animations « Pays d'Art et d'Histoire »



Le pays d'art et d'histoire propose des animations en famille durant la période estivale. La programmation annuelle est disponible sous format papier au bureau d'information touristique de Billom, ou en mairie, et en téléchargement sur le site de Billom Communauté.

- **Mardi 21 juillet à 10 h, Pérignat-ès-Allier (Mairie) : « Apprenti Archéologue »**

Revêt la blouse de l'archéologue, et plonge dans les bacs de fouille pour découvrir ce qui s'y cache. Trouveras-tu des os ? Des graines ? Du mobilier ? Il te faudra ensuite analyser tes découvertes, pour savoir à quelle période ils appartiennent. **4€ par personne, réservation au bureau d'information touristique de Billom (04 73 68 39 85)**

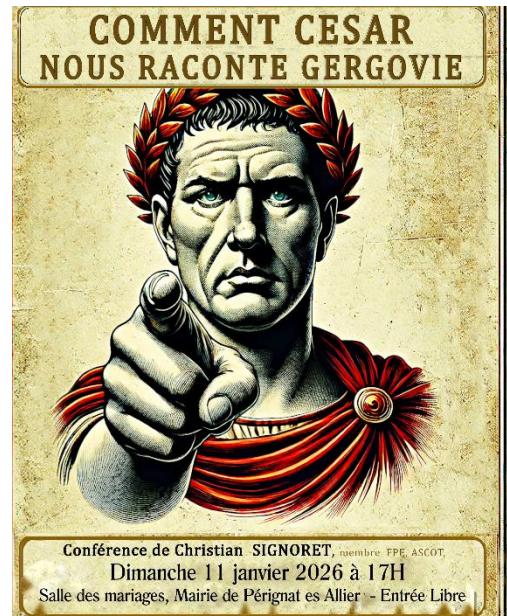
Crédits photos : Compagnie Marinette Dozeville, Abdelaucarre

Patrimoine et Mémoire – Pérignat-ès-Allier

● Conférence Christian Signoret le 11 janvier 2026

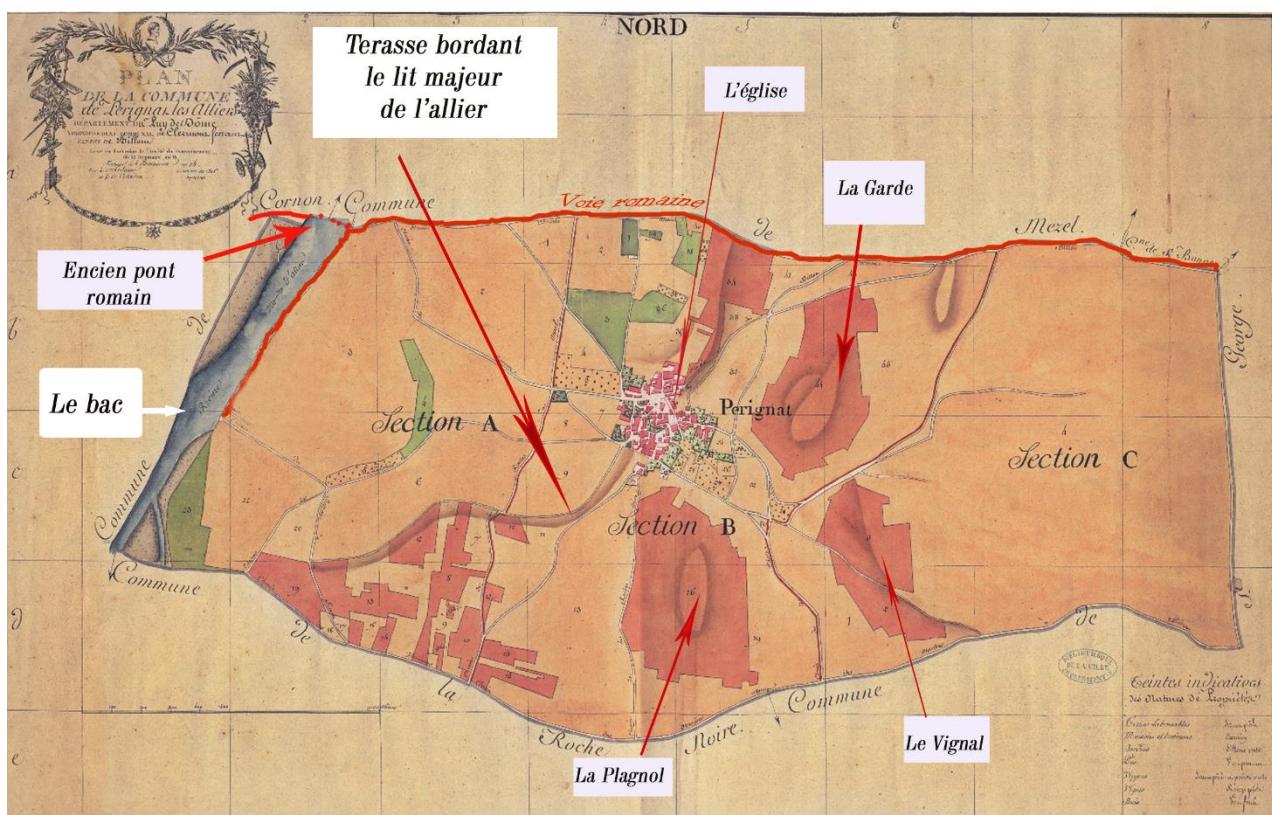
L'Association Patrimoine et Mémoire vous invite le **11 janvier 2026 à 17h**, salle des mariages de la mairie de Pérignat à une conférence par Mr Christian SIGNORET, sur la bataille de Gergovie vue par César et les dernières découvertes archéologiques (Entrée libre).

Mr SIGNORET, est administrateur avec Patrimoine Aurhalpin et avec ASCOT (Association pour la Sauvegarde des côtes de Clermont) et du mécénat de compétences de la Fédération Patrimoine Environnement.



● Sur les traces du passé...

Plan de Pérignat es Allier de 1805



Plan de la commune de Pérignat es Allier, il y a 220 ans (1805). Pour aller à Billom, il fallait prendre la voie romaine, au nord de la commune, et pour aller à Cournon également. "Il existait un pont romain en 1540 qui s'écroula lors de grandes crues. Ces derniers vestiges, furent emportés en 1770, seul deux amas de pierres, bases de ces piliers, restent encore visibles en période de basses eaux". Donc il fallait remonter le long de l'Allier pour prendre le bac. En 1839 (époque de la construction du château de Bellerive par George Onslow) le bac fut remplacé par un pont suspendu, ce n'est qu'à partir de cette année là que le chemin de grande communication N°12, fût tracé entre Cournon et Billom.

Alain Fouillat

Société de Chasse : « Il (Le Loup) fait son grand retour »

« Les hommes l'ont d'abord domestiqué avant de le pourchasser. Ce Frère de chasse, le loup, est devenu l'ennemi des premiers troupeaux de bétail patiemment constitués par les premiers chasseurs cueilleurs qui se sont transformés en agriculteurs éleveurs. Alors, a débuté la grande traque lupine, qui devait durer des millénaires.

Disparu de France depuis 1869, le dernier loup fut tué par le Président Emile Loubet dans le massif de Rambouillet qui était grand amateur de chasse au lapin (à chacun sa légende). Pourtant l'espèce a lutté pour sa survie, ailleurs, en Italie et plus à Est, car le temps fut son allié et aujourd'hui ils réinvestissent au grand galop la France. Son retour officiel en 1992 (certainement plusieurs années avant) dans les Alpes où il a reconstitué ses forces et ses effectifs pour mieux conquérir les territoires perdus. Massifs montagneux, mais aussi les plaines avant d'atteindre les monts d'Arrée et la Bretagne. Pour tout cela, il lui fallut qu'une trentaine d'années. Dès le constat de son implantation en France, le Ministère de l'Ecologie a allègrement tenté de faire contre poids sur le dossier pendant plusieurs années avec l'aide des associations animalistes pour ne pas faire ressurgir le vieux démon de la peur du loup. Il faut dire que le conflit fut un souci majeur de nos ancêtres. Quoi qu'en dise les pseudos-écologistes, la liste est longue des enfants croqués au coin du bois, de ces pauvres vieilles dévorées sous leur fagot et des moutons et chiens pour finir le tableau. Il ne reste plus qu'à craindre qu'une bête vieillissante et plus agressive qu'à l'accoutumée, ne s'en prenne à un enfant, ce qui malheureusement serait dans l'ordre des choses... « Aucun risque » crient nos fiers défenseurs de la nature, qui jure par tous les diables que le loup ne franchira pas le Rhône. Le fleuve est trop large, les rives trop hautes et beaucoup trop aménagées, urbanisées, anthropisées, avec des infrastructures ferroviaires et routières infranchissables. Ce que devraient bien comprendre les « bobo » parisiens, c'est que le loup est un grand prédateur capable de faire des déplacements dans un temps très court. En fait, rien n'arrête cet animal, ni une autoroute, ni une ligne de T.G.V, ni un fleuve. C'est pourquoi, aux cours de ses pérégrinations, l'animal s'est posé ici ou là. Mais là, la découverte dans le massif de la forêt de Rambouillet, un 10 mars 2025, à moins de 50 kilomètres de Paris, d'un loup retrouvé mort, dans la très fréquentée forêt, dans des espaces ultra-parcourus de jour comme de nuit par des touristes de toute sortes. Mort accidentelle, certainement,

mais cela pose question, car l'animal d'un poids d'environ 60 Kg et d'une longueur de 1m50 avec une dentition puissante et notamment des canines pouvant perforen un crane d'adolescent de 12 ans. Là, il ne s'agit pas d'un loup échappé d'un parc, mais d'un adulte sauvage de grande taille. Celui-là même que chassait Le Comte de Toulouse, fils légitimé de Louis le XIV il y a 300 ans. C'était hier. A cette heure, nous ne sommes toujours dans l'attente de la confirmation officielle de l'identité de cet animal par les services de l'Ofb (*). Voudrait-on glisser sous le bois-seau l'information, tout reste à croire. Pourtant dans ce secteur, on chasse à tir comme à courre, ce qui prouve que le fait de chasser ne dérange nullement les espèces les plus sauvages car leur véritable ennemi est la lente et implacable destruction de leurs habitats.

Toujours en région Parisienne, on oublie de mentionner, qu'il y avait déjà eu une alerte donnée en janvier 2023. La découverte d'un loup, mort, percuté par une automobile, en forêt de Fontainebleau. Un animal d'un poids de 50 Kg qui pourchassait, selon des témoins, des chamois venus des Vosges. A l'époque, le préfet s'était interrogé sur la présence et l'origine de ces animaux. Un responsable cynégétique, mandaté par le ministère de l'Ecologie, avouait que le loup les avait poussés depuis la Seine-et-Marne. Alors, les suspicions du loup se multiplient dans des secteurs comme la forêt de Fontainebleau ou le massif de Rambouillet, ce que dément l'ex-Oncf (2*). Avec ces 35 000 hectares de forêt domaniale et privée, en grande partie chassée, particulièrement agréable pour le loup, preuve que notre grand canidé sauvage est présent dans toute la France, c'est « formidable » pour « ***nos amies*** » les écologistes. A l'instar d'eux, le citoyen lambda va devoir réapprendre à vivre avec lui. Car comment imaginer des loups aux portes de Paris. Dans cette hypothèse, la patate chaude sera allègrement passée aux politiques qui se rabattront immédiatement vers les préfets. Ceux-ci, dans l'incapacité de juguler cette invasion, décrèteront un plan d'urgence intitulé « Maîtrise du loup ». Pour les Fédération de chasse, se sera synonyme de gestion repensée, de plans de chasse de gré ou de force avec une exigence de résultat.

Mais ne craignez rien brave gens, comme le disait le guet au temps du moyen-âge « hoyé, hoyé, bonne gens, dormez en paix on veille ! ». »

Pour le Groupement d'Intérêt Cynégétique du Val d'Allier
Le secrétaire Gisclon R.

(*) Office Français de la Biodiversité.

(2*) Office National de la Chasse et des Forêt.

Band'ana 63



L'année 2025 touche à sa fin et elle aura été marquée par de nombreuses sorties variées pour la Band'Ana63.

Principalement des carnavaux à Volvic et Joze, des fêtes de villages à Gergovie et Les Salles ou encore des brocantes et différentes animations à Trézioux, Surat...



En clôture de cette année, la banda se rendra à Issoire pour leur traditionnelle parade de Noël.

Plusieurs sorties sont déjà planifiées pour 2026 en particulier à Beaumont pour leur célèbre fête des Cornards.

Nous nous rendrons également à Volvic pour le carnaval ainsi qu'à Gergovie pour le feu de la Saint Jean.

Des mariages et anniversaires seront également au programme.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.64.80.31.10 ou par mail à band-ana63@hotmail.fr.



La Lyre Pérignatoise

Mi-septembre la chorale de la Lyre Pérignatoise, composée de 50 choristes a repris ses activités sous la direction de sa cheffe de chœur Svetlana Joly. Cette année encore de nouveaux choristes ont rejoint la chorale qui recherche toujours des voix d'hommes.

● Début octobre le temps d'un week-end, le traditionnel stage de chant de La Bourboule a permis de travailler, dans une ambiance très conviviale, afin de préparer le premier concert d'automne.

Ce concert de Sainte Cécile a eu lieu le dimanche 23 novembre après-midi, en présence d'un très nombreux public. A cette occasion le chœur de Pérignat a accueilli la chorale « A Travers Chants » de Plauzat venue avec un programme « surprise », permettant de découvrir un répertoire très varié et coloré. Pendant près de deux heures le public a ainsi voyagé en musique grâce aux chants proposés, du traditionnel, des chants du monde mais aussi de nombreuses reprises de chants contemporains connus de tous. Pour clore ce moment musical l'ensemble des chanteurs a repris en commun, La Balade Nord Irlandaise de Renaud, une ode à l'amitié et à l'amour dont notre monde a bien besoin.

● Le 5 décembre les choristes sont venus animer le marché de Noël organisé par la Marpa, Le Centre de Loisirs et Enfa'rando en interprétant des chants de Noël.

A noter : la Lyre Pérignatoise organisera les triples de Pérignat à la salle polyvalente le dimanche 1^{er} février 2026.

La chorale reste toujours en quête de voix masculines, Il suffit d'aimer chanter sans nécessairement connaître la musique.

Pour tous renseignements, contactez Nicole au 04.73.69.54.87.



Comité FNACA

Le comité a tenu son assemblée générale le 26 septembre 2025. Etaient présents Gaston Pature, Président, Norbert Brun, Guy Bruneix, Secrétaire. Jean Bos, Trésorier, était excusé.

Ordre du jour :

- Rapport financier Présenté par Norbert Brun
- Rapport des activités Par Guy Bruneix
- Renouvellement du bureau :
 - Gaston Pature Président,
 - Norbert Brun Vice-Président
 - Jean Bos Trésorier,
 - Guy Bruneix Secrétaire
 - Membres du bureau : Jean-Pierre Laffon, Lucien Bornet.
 - A l'issue de cette réunion un repas a été pris en commun dans la convivialité.



Du côté de l'Amicale Laïque...

L'Amicale Laïque a repris ses activités et est heureuse d'accueillir à partir de janvier une nouvelle section Bridge !

• La **matinée huîtres** du 14 décembre a rencontré un vif succès, les moins fans de fruits de mer ont quant à eux pu déguster charcuterie et fromage. Merci aux bénévoles venus tôt le matin pour l'ouverture des huîtres !



• Avec 130 participants et 18 équipes, le **Trivial Enchères** du 6 Décembre a été une fois de plus une réussite ! L'Amicale Laïque remercie l'entreprise Brueggen qui soutient le Trivial Enchères et la section Basket depuis 2 ans par ses dons de céréales et barres chocolatées. Merci également aux bénévoles qui se creusent les méninges pour sélectionner 119 questions sur des thèmes aussi variés les uns que les autres.

Nellie Oleson à Pérignat !

Vendredi 13 Mars 2026, Alison Arngrim, la mythique Nellie Oleson de La Petite Maison dans la prairie, sera à Pérignat, accompagnée de Patrick Loubatière, auteur et spécialiste des années 80, pour un spectacle de deux heures d'humour, de musique et de convivialité, où se mêlent souvenirs cultes, clins d'œil malicieux et énergie communicative.

Pensez à réserver sur le site www.HelloAsso.com (recherchez « Amicale Laïque Pérignat », vous nous trouverez !)

A la section photo...

Du 22 au 30 novembre le **club photo de l'amicale laïque** a exposé 12 séries d'auteurs dans des cadres 40X60 cm. Un peu plus de 110 photos étaient présentées au public. Plus de 400 personnes sont venues pour admirer les photos dans la nouvelle salle d'exposition de la mairie de Pérignat-ès-Allier. Les 12 exposants et les titres de leur série :

- Amenta Armand - Second class.
- Bussières Michèle - Ouverture.
- Champenois Jacky - Côté nature.
- Debost Daniel - Arabesque.
- Delebecq Joël - Balade à New York.
- Fromage Bernard - Phares du monde.
- Gomez Philippe - Linge au soleil.
- Laroque Bernard - L'horloge d'Orsay.
- Pouveroux Luc - En Tanzanie.
- Raimbault Jean Claude - Lumière sur le Mont Saint-Michel.
- Ranglaret Marie - Zoo de Beauval.
- Szymansky Alexia - Géométrie urbaine.

Lors du vernissage 3 adhérents du club ont été mis en valeur. Ils ont reçu un diplôme par la présidente de l'union régionale de la Fédération Photographique de France.

En régional, Bernard Laroque, diplôme pour sa deuxième place en papier monochrome avec « Le pont 2 ».

Michèle Bussières, diplôme pour sa première place en image projetée couleur avec « Que la lumière fut ».

En national reportage, Armand Amenta est arrivé dans les premières positions et reçu un diplôme d'un juge qui a eu un coup de cœur pour sa série « Mine d'argent à Potosi ».



Fête de la Photo

Du 27 février au 8 mars, le club photo de l'amicale laïque organise la Fête de la photo.

- Dans la Salle Onslow et en extérieur sur bâche, une grande exposition des clubs de l'union régionale photographique d'Auvergne.
 - Dans la salle des mariages de la mairie le club de Pérignat présentera une série de 158 photos dont le thème sera le **Graphisme**.
 - Le vendredi 27 février à 18h30 aura lieu le vernissage et à 20h30 s'en suivra le jugement régional des diaporamas.
 - Samedi 28 février à partir de 9h se déroulera dans les ateliers du 2^{ème} étage, le jugement de toutes les compétitions régionales papier.
- Exposition ouverte tous les jours de 14h30 à 18h30.**

Les actualités de la section Échecs

Depuis la rentrée de septembre la jeune section Échecs de l'Amicale Laïque s'est installé dans les magnifiques et tout nouveaux locaux de la Mairie. Un grand Merci pour la mise à disposition de super locaux !

En effet les locaux de la médiathèque n'étaient plus adaptés pour accueillir désormais près de 40 adhérent(e)s.

Les horaires proposés sont désormais les :

- **Mercredi** de 17h30 à 18h30 : cours niveau débutant et de 18h30 à 19h30 : cours niveau intermédiaire
- **Vendredi** à partir de 17h30 jusqu'à minuit : jeu, tournois internes
- **Samedi** à partir de 14h00 jusqu'à 18h30 : jeu, tournois, etc.

Le plus jeune d'entre nous a 6 ans et notre senior a 91 ans ! La proportion de féminines est de 20% donc mesdemoiselles, mesdames n'hésitez pas à franchir la porte du Club, vous êtes les bienvenues !

Nos activités de jeu s'articulent autour de tournois internes et de tournois mensuels généralement le samedi après-midi.

- Le tournoi du 22 octobre a permis à 5 joueurs et 3 joueuses de s'essayer à leur premier tournoi et toutes et tous ont été enchantés de leurs après-midi. Vainqueur Olivier Debard de Billom !

- Celui du 20 novembre a réuni 18 personnes, avec comme 1^{er} du tournoi des rois, Olivier Loup de Billom et 1^{ère} du tournoi des fous Bernadette Anglade de Chauriat. Le 1er jeune de moins de 12 ans est Esteban Lambrich suivi de Yannis Derossis (même nombre de points) tous deux de Perignat !



> participants et vainqueurs tournois 20/11

Le dernier tournoi mensuel a eu lieu le samedi 20 décembre à la Mairie.

Vous êtes invités à venir regarder les parties ou à vous inscrire aux tournois. Entrée libre dans le silence.

Par ailleurs, 2 responsables de la section (Hervé et Serge) accompagnés des enseignants/animateurs assurent chaque Jeudi des séances d'apprentissage du jeu d'Echecs à l'école primaire de Pérignat et de jeu au Centre de Loisirs (public concerné, les enfants des classes du CP au CM2).

Pour tout renseignement, contactez Hervé au 06 19 09 30 64, ou Serge au 07 61 92 85 07

Enfa'Randole : des chèques pour les écoles

La section Enfa'Randole de l'Amicale Laïque a repris ses activités à destination des deux écoles de Pérignat-ès-Allier et Saint-Bonnet-lès-Allier.

Deux chèques d'un montant total de 3000€, issus des événements organisés lors de l'année scolaire 2024-2025 ont été remis aux deux écoles pour organiser des sorties.

Une belle soirée pour Halloween, une vente de chocolats, une vente de sapins de noël, une bourse de puériculture ainsi qu'un petit marché de Noël organisé par la MARPA et le Centre de Loisirs ont déjà eu lieu sur ce premier trimestre. Plein d'autres choses sont encore en cours de préparation.

Retrouvez toutes nos actualités sur le site <https://enfarandole.fr> !

À ce propos, nous avons régulièrement besoin d'aide de manière ponctuelle, vous pouvez vous faire connaître via l'onglet « Nous aider » de notre site internet.

Une nouvelle section Bridge à l'Amicale !

Nouveauté pour l'année 2025 : l'Amicale Laïque de Pérignat a le plaisir de vous proposer une toute nouvelle activité pour les amateurs de jeu de carte :

la section Bridge fait son apparition ! sous la houlette de Jean-Marc Benoit, les séances auront lieu 2 fois par semaine : le lundi de 13h30 à 20h, et le mercredi de 16h30 à 20h.

Rendez-vous à la mairie de Pérignat, à partir du lundi 5 Janvier 2026

Pour plus d'informations, contacter Jean-Marc Benoit au 06 71 67 78 20 ou par mail : jeanmarc.benoit@sfr.fr



Un Été très actif à l'AL Pérignat Basket

L'été est resté très actif à Pérignat côté basket.

Fin juin, le club a organisé, sur une soirée, son premier tournoi 3x3, pour les U18 garçons, et c'est l'équipe du CS Pont-du-Château qui s'est imposée. Puis ont suivi les traditionnels camps, le premier, mi-juillet, sur trois jours, pour les catégories U9 et U11, et le second, fin août, sur quatre jours, pour les catégories U13 et U15. Les participants se sont retrouvés dans un autre cadre que celui des entraînements, pour perfectionner leur basket bien sûr, mais également pour découvrir d'autres activités.

Les championnats 2025-2026 ont démarré fin septembre. Le club compte toujours deux équipes séniors garçons, l'une en Pré-régionale et l'autre en Départementale 2, deux équipes séniors filles, l'une toujours en Régionale 3 et l'autre en Départementale 2, plusieurs équipes jeunes (U15F, U15M, U13M, U11M, U11F, U9 mixtes championnat, U9 mixtes plateaux et U7) et une équipe loisirs, ce qui porte le nombre de licenciés à près de 200. Par manque d'effectifs, le club n'a pas pu, malheureusement, engager d'équipes U18M et U18F cette saison.

En ce qui concerne l'encadrement, Nicolas, Stéphane et Grégory restent à la tête des équipes séniors et Jessica, Nicolas, Fanny, David et Patrice s'occupent des équipes jeunes, avec l'aide d'autres jeunes joueurs.

Grande satisfaction de 2025, l'école de basket a obtenu le **label 3 étoiles**, une distinction qui salue le travail fait par les entraîneurs du club pour les jeunes joueurs et qui sera officiellement remise par le comité départemental en mars prochain. Également, un jeune Pérignatois, Alexis Rodarie, effectue son BPJEPS au sein du club pour la saison.

Enfin, le club a changé de responsable en début de saison. Après avoir assuré la présidence à la suite de l'arrêt de Patrice Patureau en 2022, Nicolas Baleydier a passé le relais à Sarah Ben Moussa, figure connue du club, joueuse en seniors filles et arbitre officielle. Pour cette saison, les autres membres du bureau sont Nicolas, les deux Hélène, Clara, Cyril, Sébastien, Joseph, Fanny, Marie et Vincent.

Pour cette fin d'année 2025, le club a renouvelé son opération calendriers.

Il n'y aura pas de soirée en cours de saison.

Le club donne rendez-vous le samedi 6 juin pour la fête du basket.

Pour nous contacter :

- **notre page Facebook : AL Pérignat basket**
- **notre adresse mail: alperignatbasket@gmail.com**

Section Pilates

« La team Pilates vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2026 ; j'adresse un grand merci aux participants pour ce magnifique "rouler comme une balle" réalisé avec brio dans la salle des mariages. »

Pour tout renseignement sur les cours, contactez Cathy au 07 87 82 83 01.



Un bon départ pour la section marche/rando !

Pour cette nouvelle saison, la section randonnée a eu quelques départs mais beaucoup de nouveaux adhérents. Nous avons fait notre assemblée générale suivie d'un repas convivial ! Parmi les prochaines grandes projets, un voyage dans les Vosges est prévu en juin. Pour tout renseignement : Laurence Maumus – 06 67 97 03 15 – lola.maumus@orange.fr

Club de Gymnastique artistique et Trampoline

• Une saison 2025-2026 pleine d'énergie

Le club de gymnastique et trampoline de Pérignat-ès-Allier entame une nouvelle saison dynamique avec **170 sportifs**, dont **36 petits acrobates**, **126 gymnastes** et **8 trampolinistes**, encadrés par une équipe engagée de coachs, aide-coachs et juges. Cette année, de nombreuses gymnastes sont coachs ou aide-coachs de jeunes équipes de circuit ou de Niveaux 8. Cette transmission fait totalement partie des valeurs de notre sport.



• Des projets qui rassemblent

Cette année, le club lance un projet **photos 2026**, permettant aux familles de conserver de beaux souvenirs individuels et d'équipe, tout en soutenant les actions du club. Ce projet remplacera la traditionnelle tombola et mobilisera coachs et bénévoles pour son organisation.

Le club bénéficie également d'une belle dynamique de sponsoring et mécénat, avec de **nombreux partenaires locaux mobilisés** pour soutenir les activités de la saison. Nous tenons à tous les remercier : Le Fournil de Pérignat, Marlier S.A., Rolhion Energie, ECF Clermont-Ferrand, Cristiano Da Silva, le Crédit Agricole et plusieurs entreprises du secteur.

• Des évènements tout au long de l'année

Plusieurs rendez-vous ont marqué ou marqueront la vie du club :

- **Noël des Acrobates – 13 décembre**, un moment festif très attendu avec animations et venue du Père Noël.
- **Compétition départementale N8 & Trampoline – 17 et 18 janvier**, organisée à Pérignat.
- **Challenge du Lion – 7 février**, également à domicile.

Comme chaque année, ces rendez-vous pourront compter sur l'implication précieuse des bénévoles, avec quelques nouveautés prévues du côté de la buvette et de l'intendance.

Avec des effectifs en hausse et un engagement fort des familles et des encadrants, le club continue de grandir et de contribuer à la vitalité sportive de la commune.

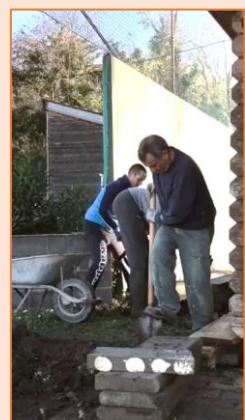


Ça bouge au tennis !



En partenariat avec la commune, les adhérents de l'association de tennis ont prêté main forte à la rénovation attendue de leur Club House. Ainsi, afin de diminuer les coûts pour la collectivité, le béton mis à disposition a été mis en œuvre par les bénévoles qui ont réalisé un mur de soutènement en vue de créer une plateforme plus vaste et plus fonctionnelle pour les réceptions d'après matchs.

La suite des travaux sur le bâtiment devrait intervenir dans le courant de l'année 2026.



Infos pratiques



CALENDRIER DES COLLECTES 2026

PERIGNAT SUR ALLIER

Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 J Férié 01	1 D	1 D	1 M	1 V Férié	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23
5 L	5 J 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L Férié	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J 19	7 D
8 J 02	8 D	8 D	8 M	8 V Férié	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J 15	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24
12 L	12 J 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J Férié 20	14 D
15 J 03	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J 16	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25
19 L	19 J 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J 21	21 D
22 J 04	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J 17	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M 09	25 M	25 S	25 L Férié	25 J 26
26 L	26 J	26 J 13	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J 22	28 D
29 J 05	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L
30 V	30 L	30 J 18	30 S	30 M	30 M
31 S	31 M		31 D		

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 S	1 M	1 J 40	1 D Férié	1 M
2 J 27	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J 36	3 S	3 M	3 J 49
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J 45	5 S
6 L	6 J 32	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J 41	8 D	8 M
9 J 28	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J 37	10 S	10 M	10 J 50
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Férié	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J 46	12 S
13 L	13 J 33	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M Férié	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S Férié	15 M	15 J 42	15 D	15 M
16 J 29	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J 38	17 S	17 M	17 J 51
18 S	18 M	18 V	18 D	18 V	18 M
19 D	19 M	19 S	19 L	19 S	19 S
20 L	20 J 34	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J 43	22 D	22 M
23 J 30	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J 39	24 S	24 M	24 J 52
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Férié
26 D	26 M 35	26 S	26 L	26 J 48	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J 44	29 D	29 M
30 J 31	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S	31 J 01	



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes emballages en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins